



**Programme des
Nations Unies
Pour
L'Environnement**

Distr. LIMITÉE

UNEP (DEPI) / CARWG.33/INF.5/Rev1

18 avril 2012

Original : ANGLAIS

Première réunion des Parties contractantes (CdP) au
Protocole relatif à la pollution due aux sources et
activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes

Punta Cana, République dominicaine, 24 octobre 2012

**Rapport du groupe de travail intérimaire
sur le suivi et l'évaluation de l'environnement**

Pour des raisons d'économie et d'environnement, les délégués sont priés de bien vouloir apporter leurs copies des documents d'information et de travail à la réunion, et de ne pas demander des copies supplémentaires.

* Ce document a été reproduit sans une édition formelle.

Table des matières

Introduction	2
Zones prioritaires	4
Projet d'un cadre pour le rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR)	9
Annexes	22
Annexe 1 : Termes de référence du groupe de travail intérimaire	22
Annexe 2 : Minutes des réunions par téléconférence du groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation de l'environnement	26
Annexe 3 : Outils pour la collaboration documentaire	60

Introduction

La Décision XI de la 14^{ème} IG sur le Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et 11^{ème} CdP à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, dispose que : (a) identifiant les efforts déployés par le secrétariat et par RAC CIMAB pour élaborer le projet de rapport final de la mise à jour du rapport technique No. 33 du Programme pour l'Environnement des Caraïbes; (b) reconnaissant les contributions significatives des gouvernements membre pour permettre la réalisation de la mise à jour ; et (c) notant les efforts continus du secrétariat pour renforcer sa capacité de gestion des données de l'information et sa proposition d'héberger les mécanismes de communication et de diffusion de l'information. Décida de : Établir un groupe de travail intérimaire pour continuer le travail lié au suivi et à l'évaluation, et qui pourrait employer le rapport technique No.33 comme document de base ; avec le but d'améliorer le rapport sur les effluents et l'évaluation des conditions de qualité de l'eau dans toute la zone d'application de la Convention, au titre du Protocole LBS (décision 3), et ; Inviter le secrétariat à identifier des ressources pour organiser des réunions techniques régionales, en tant qu'élément du plan de travail 2010-2011, à l'appui du travail (décision 4).

En réponse à la décision XI, le secrétariat a demandé des nominations de pays de toutes les parties contractantes à la Convention de Cartagena, pour participer au groupe de travail intérimaire. Des nominations ont été reçues de la part du gouvernement de Bahamas, Barbade, Colombie, France, Jamaïque, Mexique, Trinité-et-Tobago et Etats-Unis d'Amérique. Les centres d'activité régionaux LBS, RAC- Cimab (Cuba) et RAC- IMA (Trinité-et-Tobago) ont également participé au travail du groupe pour fournir du conseil technique.

La Jamaïque a été choisie comme Présidente du groupe de travail intérimaire, et les termes de référence pour ce groupe de travail (annexés à ce rapport) ont été élaborés et adoptés lors de la 1^{ère} téléconférence. Depuis l'établissement du groupe de travail intérimaire, il y a eu au total sept (7) réunions par téléconférence, tenues en juin 2011, juillet 2011, août 2011, novembre 2011, janvier 2012, mars 2012 et août 2012. Il y a eu un (1) atelier régional en présentiel, tenu du 26 au 30 septembre 2011. Le compte rendu des réunions par téléconférence est annexé au présent rapport.

Ce rapport a été présenté lors de la 1^{ère} STAC LBS tenue en juin 2012. Le STAC LBS a fait des recommandations pour soumettre à la considération de la CdP LBS. Ces recommandations ont souligné que :

1. Le groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation continue son travail d'une manière ou d'une autre et apporte le conseil et l'appui en cours au STAC et à la CdP.
2. Le groupe de travail intérimaire actuel continue à travailler sur l'ébauche du rapport proposé des états de la zone d'application de la Convention et de : a) mettre à jour ce document sur la base des discussions ayant eu lieu à la 1^{ère} Réunion du STAC LBS ; b) prendre en considération particulièrement la présentation des données dans les tableaux pertinents du rapport ; et c) présenter ce rapport à la 1^{ère} CdP LBS et ensuite à la 15^{ème} IG et la 12^{ème} CdP de la Convention de Cartagena.

Sur les recommandations de la 1^{ère} Réunion du STAC LBS, une réunion supplémentaire en téléconférence du groupe de travail intérimaire a été tenue au mois d'août 2012. De cette réunion, il a été accordé que : 1.) les buts et les objectifs soient développés pour l'ébauche SOCAR, 2.) une recherche doit être menée dans l'utilisation d'un site Internet Wiki pour permettre le partage de l'information et de la documentation SOCAR.3), afin de contacter les pays et demander l'information actuelle sur les paramètres en environnement qui sont suivis ainsi que les limites existantes. Les deux premières recommandations ont été incorporées dans ce rapport. Etant donné les contraintes du temps, il a été ensuite accordé que les actions en réponse à la dernière recommandation (3) commence après la tenue de la 1^{ère} Réunion de la CdP LBS, en attente de toute autre orientation de la Réunion.

Les résultats du travail du groupe de travail intérimaire sont récapitulés dans ce document. Merci.

GROUPE DE TRAVAIL INTERIMAIRE SUR LES ZONES PRIORITAIRES

Contexte

Suite à la tenue de l'atelier régional sur l'évaluation et le suivi, en septembre 2011, à Montego Bay, Jamaïque, le groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation de l'environnement acheva l'examen des recommandations dudit atelier et souligna les recommandations prioritaires suivantes, à soumettre à la considération du 1^{er} STAC LBS et, le cas échéant, à la 1^{ère} CdP LBS.

1.0 Protocole LBS - Etudes de cas et meilleures pratiques de gestion

Le secrétariat devrait :

- Évaluer les matériels d'information existants sur LBS et les mécanismes utilisés pour leur diffusion, afin d'améliorer la compréhension par tous les secteurs de la société des thèmes liés à la pollution, et mettre en œuvre des campagnes pour promouvoir davantage la ratification du protocole LBS dans la région.
- Évaluer le statut de ratification du protocole LBS dans chaque partie contractante, comme un moyen pour déterminer le type spécifique d'appui que chaque pays peut requérir, afin de les aider dans leur processus de ratification.
- Compiler et diffuser des études de cas et les meilleures pratiques, et promouvoir une meilleure mise en œuvre dans la région des Caraïbes.
- Faciliter le partage d'information technique, y compris la traduction des matériels existants de formation dans d'autres langues de travail de la région des Caraïbes.
- Augmenter l'utilisation du site Internet du PEC, en tant que mécanisme de communication, pour une mise en œuvre technique liée à la mise en œuvre du protocole LBS, comprenant le partage de l'information sur les modèles de suivi et d'évaluation.

Les Etats Membres devraient :

- Développer des projets de démonstration spécifiques dans des zones en amont des zones humides, qui utilisent les meilleures pratiques de gestion (probablement en tant qu'éléments de plus grands projets pilotes du FEM ou en tant qu'études de cas)).
- *. La recherche d'amélioration du Protocole LBS et l'impact de la pollution sur les parties et les parties potentielles.*
- Fournir au secrétariat des modèles, des lignes directrices et autres ressources techniques pour une plus grande diffusion dans la région des Caraïbes.
- Fournir au secrétariat des mises à jour au sujet de leur statut de ratification à LBS et identifier les domaines spécifiques où l'appui peut s'avérer nécessaire pour aider les efforts nationaux à la ratification.

2.0 **Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention**

Le secrétariat devrait :

- Elaborer des lignes directrices pour préparer les rapports sur l'état régional des zones d'application de la Convention (SOCAR) afin que la présentation et le format de l'information soient normalisés. Les lignes directrices devraient définir la fréquence et le format du SOCAR.
- Identifier les possibles ressources financières pour la préparation du SOCAR au titre du Protocole LBS.

Les Etats Membres devraient :

- Choisir les indicateurs à inclure dans leur information pour le rapport SOCAR, qui reflète la disponibilité des ressources, y compris des valeurs comparatives, régionalement convenues, ou des valeurs seuil basées sur la biogéographie, l'infrastructure de laboratoire, et les possibilités de suivi et d'évaluation, afin d'assurer la comparabilité des données.

3.0 **Programmes nationaux de suivi**

Le secrétariat devrait :

- Compiler les méthodologies normalisées pour traiter les données, et documenter les méthodes employées dans des projets régionaux.
- Développer un projet de protocole pour la gestion de l'information et le partage des données régionales de suivi, en vue d'un examen plus approfondi par les parties.
- Recherche de conduite sur l'utilisation des puits profonds pour traiter des décharges d'effluents, en vue de compiler les meilleures pratiques.

Les Etats Membres devraient :

- Évaluer les méthodologies existantes pour des analyses bactériologiques et, le cas échéant, mettre en œuvre de nouvelles méthodologies.
- Inclure les paramètres suivants de qualité de l'eau dans des programmes nationaux de suivi :
 - Conductivité
 - pH
 - Salinité
 - Température
 - Transmissivité spécifique ou clarté de l'eau [[proposée comme paramètre additionnel par les USA]]
 - Graisses, huiles et lubrifiants
 - Azote, ammoniacal
 - Azote, total*
 - L'oxygène, une demande biochimique de cinq jours,
 - L'oxygène, oxygène dissous,
 - Phosphore, total*
 - Solides en suspension, totaux

- Dans le cas des indicateurs fécaux, selon les conditions de laboratoire et les écosystèmes à l'étude, il lui est proposé de déterminer :
 - *Entérocoque spp*,
 - *Escherichia coli* ou coliformes fécales
- Les programmes existants devraient être élargis, le cas échéant, afin d'augmenter et/ou d'améliorer la couverture, la portée, la fréquence et les systèmes utilisés dans la gestion des données sur la qualité de l'eau.
- Quand les programmes de suivi régionaux auront obtenu la capacité nécessaire pour conduire des évaluations environnementales plus sophistiquées, mettre en œuvre les programmes de suivi qui incluent le biota et les analyses des sédiments, particulièrement au niveau de sites à haute pollution nationale. Le suivi des hypothèses devrait être évalué et une estimation des coûts des protocoles de biota et de sédiments, et des procédures analytiques d'évaluation, devrait être effectuée avant que de tels programmes soient mis en œuvre.
- Considérer l'incorporation du suivi communautaire pour assurer la durabilité des programmes de suivi nationaux existants et/ou prévus.
- Conduire le suivi pour documenter le succès des meilleures pratiques de gestion mises en œuvre.

4.0 Renforcement des capacités et financement pour améliorer la capacité de laboratoire

Le secrétariat devrait :

- Compléter et diffuser l'inventaire de laboratoire.
- Chercher du financement additionnel pour développer et/ou améliorer la capacité de laboratoire dans la région des Caraïbes, pour des analyses en laboratoire et sur le terrain, l'évaluation de données, et le développement des programmes de suivi ;
- Promouvoir l'utilisation des laboratoires régionaux existants, y compris le réseau des CAR/RAR pour fournir des services dans la région et faciliter la mise en œuvre des composants appropriés des projets régionaux, ou former les laboratoires nationaux et améliorer leur capacité.

Les États Membres devraient :

- Encourager la certification, le cas échéant, des laboratoires analytiques nationaux.

5.0 Les projets de FEM - IWCAM, REPCar et CRéW

Le secrétariat devrait :

- Identifier les opportunités pour le développement de mécanismes de financement durable des interventions environnementales, comme celui qui doit être développé et examiné sous le projet FEM CRéW, focalisé sur la gestion des eaux usées.
- Apporter aux parties, des mises à jour sur le statut du développement des projets de suivi à FEM IWCAM et à FEM REPCar, au 1 LBS STAC.

6.0 Nouveaux projets et activités

Le secrétariat devrait:

- Aider les pays membres à développer des projets, des plans, et des programmes, pour réduire la contamination de la zone d'application de la Convention, par les meilleures pratiques de gestion, des techniques de suivi ou d'élimination des éléments nutritifs, des technologies de contrôle ou de désinfection des pathogènes, des techniques industrielles de prétraitement, des initiatives de transfert de technologie, et la mise en œuvre d'ISO 14001.
- Développer les partenariats avec le secteur privé, particulièrement les industries polluantes des bassins versants et des zones côtières, aux niveaux nationaux et régionaux, afin qu'elles s'engagent davantage dans des projets et des activités de prévention de la pollution.
- Travailler avec les Etats Membres pour avancer dans la classification des eaux, selon le protocole LBS. Les CAR et laboratoires peuvent aider, en fournissant l'appui aux pays qui n'ont pas les équipements ou la capacité nécessaires.
- Soutenir les pays membres dans l'identification appropriée, les solutions financièrement durables pour les eaux usées urbaines qui sont déchargées dans la zone d'application de la Convention, avec l'accent mis sur les PEID et les zones côtières vulnérables. Ces solutions doivent être conformes aux caractéristiques socio-économiques des pays et devraient être conçues pour satisfaire aux buts de développement de millénaire. La mise en œuvre de ces solutions pourrait ensuite appuyer les pays dans leurs efforts de ratifier et de mettre en œuvre le protocole LBS.
- Identifier les sources de financement et les projets qui appuient le rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention et les techniques environnementales nécessaires d'évaluation, les stratégies de mise en œuvre pour que les meilleures pratiques de gestion réduisent la détérioration des bassins versants et de zones côtières, et le renforcement des capacités pour des programmes de suivi de terrain et de laboratoire, afin de documenter les BMP choisies qui ont réussi.

Les Etats Membres devraient:

- Développer et mettre en œuvre des projets et des activités en vue d'améliorer la gestion des bassins versants, y compris le suivi des polluants conventionnels et des paramètres de qualité de l'eau, et d'améliorer la gestion des terres et les pratiques en matière d'utilisation de la terre, par la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion, qui auront comme conséquence la prévention, la réduction, ou le suivi des éléments nutritifs, des pathogènes, et des sédiments, dans la zone d'application de la Convention.
- Développer et mettre en œuvre des projets sur l'évaluation économique, afin de montrer le rapport positif existant entre les activités de protection de l'environnement et un développement socio-économique durable.
- Selon leurs capacités parties contractantes peuvent de conduire l'évaluation et le suivi périodiques des eaux usées industrielles, qui sont actuellement déchargées dans les eaux des Caraïbes sans traitement ou avec un traitement insatisfaisant, afin d'évaluer le risque pour la santé humaine et l'environnement. Si des impacts significatifs sur la santé humaine et les ressources

environnementales sont détectés, travailler avec les propriétaires et les directeurs d'usines industrielles pour mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion, afin d'empêcher, de réduire, ou contrôler la pollution des installations industrielles.

Projet de cadre pour le rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR) en vertu de l'article XII du protocole relatif aux sources terrestres (LBS)

Objet :

Le groupe de travail intérimaire du PEC du PNUE, sur le suivi et l'évaluation a décidé de développer une recommandation sur un cadre pour le rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention. L'article XII sur les rapports au titre du protocole LBS, exige que les parties contractantes produisent un rapport périodique sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR). Les parties contractantes doivent déterminer le contenu du SOCAR et la fréquence des rapports (sur l'ordre de tous les 5-10 ans ou 4-6 ans (pour coïncider avec la biennale du PEC-PNUE, à décider). Le groupe de travail intérimaire du PEC du PNUE, sur le suivi et l'évaluation, (qui comprend la Jamaïque en tant que Président, les Bahamas, la Barbade, la Colombie, Cuba, la France, le Mexique, Trinidad et Tobago, les Etats-Unis d'Amérique, le RAC-Cimab (Cuba) et le RAC-IMA (Trinité-et-Tobago) et le secrétariat du PEC du PNUE, s'est réuni à Montego, Jamaïque, en septembre 2011, pour discuter des questions de suivi et d'évaluation. Les recommandations de cette réunion et des discussions qui s'en suivent, ont été employées pour conseiller la première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique - (STAC) et le protocole LBS, sur les questions de suivi et d'évaluation. La réunion du STAC a eu lieu du 5 au 7 juin 2012. Le groupe de travail intérimaire projette de fournir des recommandations concernant le format et le calendrier du SOCAR. Le STAC fournira des recommandations concernant le SOCAR, et la suite possible du groupe de travail intérimaire, lors de la première Réunion des parties contractantes au protocole LBS, en octobre 2012.

Le groupe de travail intérimaire a demandé qu'un plus petit groupe de travail fournisse une première recommandation concernant le cadre du format SOCAR afin que les autres membres aient un plan à discuter. La Jamaïque (Président) et les USA ont travaillé ensemble pour préparer ce projet sommaire à revoir. Le Président demande à d'autres membres de groupe de travail intérimaire de passer en revue et faire des commentaires sur ce premier jet, afin que nous puissions discuter du projet pendant notre prochaine téléconférence qui est programmée pour **le 6 mars 2012**. L'élaboration d'un projet de cadre pour le SOCAR est la première étape dans nos efforts d'aller au delà, à l'avance, des rapports sur les charges de polluants pour évaluer des conditions environnementales de la zone d'application de la convention sur des questions définies au protocole LBS. Nous apprécions votre volonté d'aider à développer cet important projet pour le SOCAR.

Ebauche des Buts et objectifs d'un cadre général pour l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR)

Ebauche de buts :

Développer un format de rapport standardisé qui aide les parties contractantes/pays dans l'élaboration des rapports sur l'état de la zone d'application de la Convention et aider à l'élaboration d'un

rapport régional sur l'état de la zone d'application de la Convention tel qu'il est requis à l'Article XII du Protocole LBS.

Ebauche d'objectifs :

- Assurer une orientation aux parties contractantes sur l'information à rapporter concernant les mesures adoptées, les résultats obtenus et les difficultés expérimentées dans la mise en œuvre du protocole LBS.
- Assurer une orientation sur l'élaboration des rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention afin que la portée et le format de présentation de l'information soient standards.
- Utiliser des données et des informations contenues dans les rapports nationaux pour préparer des rapports régionaux sur la mise en œuvre du protocole LBS et l'état de la zone d'application de la Convention.
- Conseiller sur les programmes mis en place pour conduire des évaluations pertinentes avec le protocole LBS et compiler et rendre accessible les rapports des parties contractantes ainsi que les études qui s'avèreraient nécessaires ou utiles pour la mise en œuvre du protocole LBS.
- Assurer une orientation sur les mesures et les méthodologies (y compris des modèles) pour évaluer les concentrations dans la zone d'application de la Convention et assurer une compatibilité régionale au niveau des données.
- Conseiller sur la formulation des [assessment ranges] [assessment values] [evaluation ranges] or [evaluation values] à être utilisés en tant que lignes directrices pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution dans la zone d'application de la Convention provenant de sources et activités terrestres.

[Note : [assessment ranges or values] [evaluation ranges or values] peut être utilisées pour remplacer le terme « cut value » qui peut ne pas être un terme très connu dans la région des Caraïbes.

A . Qui est impliqué dans le SOCAR (article XII de protocole LBS - rapports) ?

- Les Parties contractantes au protocole LBS - participation requise (Antigua et Barbuda, Bahamas, Belize, France, Grenada, Guyana, Panama, Saint Lucia, Trinidad et Tobago, et les Etats-Unis d'Amérique.
- Parties contractantes à la Convention de Cartagena - participation volontaire.

- Unité de coordination régionale du PNUE des Caraïbes à Kingston (CAR/RCU), centre d'activité régional à Cuba (RAC CIMAB), centre d'activité régional à Trinidad (RAC IMA) - préparation du rapport, assistance et coordination.
- L'élaboration du SOCAR remplacera deux compilations précédentes concernant des charges de polluants dans la région des Caraïbes :
 - Rapport technique No. 33 de 1994, UCR/CAR PNUE. (<http://www.cep.unep.org/publications-and-resources/technical-reports/tr33en.pdf>)
 - Mise à jour de 2010 du rapport technique No. 33 UCR/CAR PNUE ([http://www.cep.unep.org/publications-and-resources/technical-reports/Update%20TR%2033%20 Ingles%20%20FINAL.pdf](http://www.cep.unep.org/publications-and-resources/technical-reports/Update%20TR%2033%20Ingles%20%20FINAL.pdf))

B. Programmes en place pour conduire les évaluations

- Programmes de gestion des zones côtières existants et plans d'action nationaux de chaque pays (une liste de ces plans et références de sites Internet devrait être compilée)
- Résultats du projet de gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) des petits états insulaires en développement (PEID) (<http://iwcam.org/http://iwcam.org/>)
- Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CReW) (<http://www.gefcrew.org/>)
- Programme d'action mondial du PNUE et plans d'action nationaux pour les pays choisis dans la région des Caraïbes (<http://nosinternational.noaa.gov/gpa/npa/npaprogram.html>)
- Évaluation nationale des zones côtières aux USA (<http://water.epa.gov/type/oceb/assessmonitor/nccr/index.cfm>)
- projet des baies et des ports fortement pollués (http://www.cep.unep.org/meetings-events/5th-lbs-istac/5th_lbs_istac_documents/Information%20Documents/Workshop%20Report%20Bays%20CReW_%20Final_ENG.pdf)
- Suivi de l'UCR/CAR PNUE des sites à haute diversité biologique. Réseau régional de science et technologie marine pour les Caraïbes : Le Know Why Network (http://www.cep.unep.org/publications-and-resources/technical-reports/FINAL_REPORT_MONITORING_KWN%20final.pdf)
- Projet de gestion d'écosystèmes du PNUE (Partenariat de Norvège). « Gestion intégrée des écosystèmes terrestres et du paysage marin au nord de Trinidad » (<http://www.ima.gov.tt/home/about-ima/the-organization/technical-advisory-services/101-ecosystem-management-for-integrated-land-and-seascape.html>)
- Analyse de base de la gestion des eaux usées domestiques dans la région des Caraïbes (<http://www.cep.unep.org/meetings-events/lbs-regional-experts-workshop/baseline-domestic-wastewater.pdf/view>)

- d'autres ? [QUESTION **POUR LES REVISEURS**: Veuillez nous aider à développer une liste de projets qui pourraient être employés dans l'élaboration du SOCAR, basé sur votre expérience, de votre pays ou de la région des Caraïbes .]

C. **Projet recommandé pour le rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention pour la région des Caraïbes, en vertu de l'article XII du protocole LBS**

1. **Résumé exécutif**

- a. Nombre minimum de pages pour caractériser l'état global de la zone d'application de la convention des pays rapportant l'information.
- b. Préparer cette section pour fournir des informations aux ministres de gouvernement, aux médias, et au grand public.

2. **Introduction du rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention**

- a. Décrire le protocole LBS et la portée du SOCAR.
- b. Fournir les informations sur le but du SOCAR, son importance, ce qu'il essaye de faire, et comment il peut être employé.
- c. Description des dispositifs socio-économiques (population, PIB, agricole, industriel, tourisme, pêche) et des pressions humaines associées à l'environnement dans les pays de région des Caraïbes.

3. **Couverture géographique**

- a. La zone d'application de la Convention est définie à l'article 2 de la Convention de Cartagena.
- b. Inclure l'information pour décrire les pays selon les caractéristiques géographiques, pareille à celle de la discussion fournie dans le Rapport technique No. 33 de PEC du PNUE, telle que les principaux courants océanographiques, les précipitations et la météorologie, les principaux fleuves, et les décharges, et toute autre information géographique essentielle pour caractériser la région des Caraïbes.
- c. A la page 27 du Rapport technique de No. 33 (1994), la région des Caraïbes est divisée en six sous-régions - le Golfe du Mexique (i), des Caraïbes occidentales (ii), les Caraïbes du nord-est et centrales orientales (iii) les Caraïbes orientales (iv), les Caraïbes méridionales (v), et (vi) les Caraïbes du nord-ouest atlantique équatorial. L'autre subdivision possible est celle utilisée dans le RT52 (mise à jour du RT 33) page11- où la région des Caraïbes a été divisée en cinq sous-régions : *I Golfe du Mexique* y compris les Etats-Unis et le Mexique ; *sous-région II : les Caraïbes occidentales* - comprenant les pays de l'Amérique Centrale ayant des côtes sur la mer des Caraïbes, Belize, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama ; *Sous-région III : les Caraïbes méridionales* - comprenant les pays du continent sud-américain : Colombie, Venezuela, Guyana, Guyane française, Suriname, Aruba et les Antilles des Pays Bas; *Sous-région IV : les Caraïbes orientales - îles* comprenant Anguilla, Antigua et Barbuda, Barbade, Îles Vierges britanniques, Dominica, Grenada, Guadeloupe, Martinique, Montserrat, St. Lucia, St. Martin, St. Barthelemy, St. Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, les

Îles Vierges des États-Unis et Trinité-et-Tobago ; **la Sous-région V : les Caraïbes du nord-est et centrales** comprenant Bahamas, les Iles Cayman, Cuba, République Dominicaine, Haïti, Jamaïque, Porto Rico et Turks et Caïcos. [QUESTION **POUR LES REVISEURS**: Ces sous-régions sont-elles acceptables pour le SOCAR ? - La base pour les sous-groupes devrait être insérée ici. Le groupe de travail devrait décider de l'acceptabilité des critères de sélection utilisés pour la détermination des sous-groupes.] Les sous-régions du RT 52 sont plus en conformité avec des activités économiques actuelles dans les pays de la région des Caraïbes.

- d. La couverture cible devrait être toute la zone océanique en dehors de la ZEE. Il doit énoncer cependant que les secteurs côtiers devraient être la cible principale, avec comme projection, l'atteinte de cette cible dans chaque sous-groupe.

4. Information de base

- a. Résumé des principales activités terrestres et sources de pollution
- b. Quels types de données existent actuellement dans la région ?
- c. Quels programmes sont en place pour conduire des évaluations (par exemple. IWCAM, programmes spécifiques pays, région des Caraïbes, etc.), et quelles politiques et législations sont en place ou sont mises en œuvre, au niveau des pays visés, atteignant les objectifs du protocole LBS.
- d. Quels défis sont à relever par les pays au moment de traiter la pollution LBS ?
- e. Modèle et tendances historiques des données, s'ils sont disponibles.

5. Condition des bassins versants et des zones côtières dans la région des Caraïbes

- a. Rapport « ... l'information sur des mesures adoptées, résultats obtenus et toutes les difficultés expérimentées dans la mise en œuvre du protocole LBS » (article XII.1 - rapports).
- b. Utiliser l'article VI du protocole LBS - programmes de suivi et d'évaluation du Comité scientifique et technique, et Comité consultatif pour évaluer des conditions.
- c. Utilisation d'un système similaire au programme national d'évaluation de l'état des côtes aux États-Unis qui montre la bonne zone, en vert, des zones Moyens, en jaune, et des zones Mauvais, en rouge, ou qui pourrait employer la classification des zones côtières en classe I et II selon le protocole LBS. Ou bien il pourrait y avoir un système de vert, de jaune et de rouge pour les eaux de la classe I et un autre différent pour les eaux de la classe II.
- d. Les Etats Membres pourraient également rendre compte, dans la mesure du possible, de l'information et des résultats obtenus à partir des études scientifiques actuelles, similaire à ce qui a été fait dans le rapport de NOWPAP POMRAC (<http://pomrac.nowpap.org/>). Ce rapport a inclus des informations, comme les événements de mortalité de poissons, fleurs d'algues nocives (HABs), déversement d'hydrocarbures, et autres sources de polluants dans l'environnement marin non évalué par les indicateurs proposés.

6. Description des bassins versants nationaux, des zones côtières, et des zones marines dans toute la région

Employer l'information GIS disponible pour montrer :

- a. Les frontières des bassins versants,
 - b. L'utilisation de la terre,
 - c. La pollution de sources terrestres
 - d. Les fleuves, cours d'eau, caniveaux, marécages,
 - e. Les sites de reproduction, herbiers marins, mangroves, récifs de corail et sanctuaires de poissons,
 - f. Les points et zones de décharge,
 - g. La bathymétrie,
 - h. Les sites de suivi,
 - i. Les déchets dangereux, réutilisation, sites d'élimination des déchets et zones contaminées,
 - j. Les zones d'utilisation humaine y compris des centres de croissance,
 - k. Les zones biologiques sensibles, y compris la pêche et
 - l. Autres couches de données similaires. (Lignes de transport, activité minière et exploitation pétrolière, tant en mer comme au littoral)
- ## **7. L'analyse et la comparaison d'informations environnementales actuelles sur l'état des bassins versants et des zones côtières comparées aux valeurs de coupe et aux informations précédentes**
- a. Soutenir l'utilisation de paramètres de suivi proposés à l'atelier du PEC PNUE, tenu du 26 au 30 septembre 2011, sur le suivi et l'évaluation.
 - b. Déterminer des valeurs de coupe (voir l'annexe 1) basées sur un système semblable à celui employé par le Rapport national de l'état des zones côtières aux Etats-Unis (<http://water.epa.gov/type/oceb/assessmonitor/nccr/index.cfm>).
 - c. Identifier les prélèvements de terrains et des méthodes de suivi et des méthodes analytiques de laboratoire pour chaque paramètre choisi.
- ## **8. Les meilleures pratiques de gestion pour empêcher, réduire et contrôler la pollution dans la zone d'application de la Convention**
- a. Identifier les BMP actuelles, proposées, et suggérées, afin d'améliorer les bassins versants détériorés ou l'état des zones côtières.

- b. Dans la mesure du possible, discuter les résultats de n'importe quel BMP précédemment mises en œuvre et des résultats des suivis pour documenter le succès de la BMP choisie.

9. Défis pour la mise en œuvre du Protocole LBS

- a. Politiques
- b. Techniques
- c. Recueil de l'information (y compris information sur les possibilités régionales)

10. Questions émergentes

Cette section accentuerait les efforts comme CReW, IWCAM II, et toute autre effort des pays, qui peuvent montrer comment ils mettent en œuvre le protocole LBS et rendre possible les possibles changements permettant de réduire la pollution LBS. Cette section pourrait inclure la recherche focalisée sur la région et traiter d'autres impacts sur l'environnement marin liés à la pollution LBS, parmi lesquels le changement physique et destruction des habitats côtiers (PADH), les déchets marins, les questions liées au changement climatique, les déchets électroniques, ou autres conditions affectant l'environnement marin dans les états membres.

Annexe 1

Valeurs seuil préliminaires pour évaluer les données du suivi des segments côtiers

NOTES:

- (1) Les valeurs seuil ne devraient pas être considérées comme des critères, des normes, ou des valeurs de régulation. Les valeurs seuil doivent être employées pour évaluer les résultats des suivis, afin que les conditions environnementales dans la région des Caraïbes puissent être évaluées.
- (2) Plusieurs valeurs seuil doivent être définies, voir les unités soulignées en gris.
- (3) Des méthodes et des niveaux de détection pour des analyses sur le terrain et/ou de laboratoire doivent être définis.
- (4) Considérer des valeurs seuil de la classe I et II pour les eaux côtières et marines.

Suivi des paramètres : État physique ¹	Segments côtiers continentaux	Segments côtiers insulaires
1. Conductivité	<p>Bon moins que ? .0 mS/cm</p> <p>Moyen ? .0 mS/cm à ? .0 mS/cm</p> <p>Mauvais plus grand que ? .0 mS/cm</p>	<p>Bon moins que ? .0 mS/cm</p> <p>Moyen ? .0 mS/cm à ? .0 mS/cm</p> <p>Mauvais plus grand que ? .0 mS/cm</p>
2. pH** (voir l'Annexe III.C.1-2)	<p>Bon ? .0 à ? .0 unités de pH</p> <p>Moyen Moins que ? .0 ou plus grand que ? .0 unités de pH</p> <p>Mauvais Moins de 5.0 ou plus grandes que 10.0 unités de pH.</p>	<p>Bon ? .0 à ? .0 unités de pH</p> <p>Moyen Moins que ? .0 ou plus grand que ? .0 unités de pH</p> <p>Mauvais Moins de 5.0 ou plus grandes que 10.0 unités de pH.</p>
3. Salinité	<p>Bon ? .0 ppt à ? .0 ppt</p> <p>Moyen Moins que ? .0 ppt ou plus grand que ? .0 ppt</p> <p>Mauvais Moins que ? .0 ppt ou plus grand que ? .0 ppt</p>	<p>Bon ? .0 ppt à ? .0 ppt</p> <p>Moyen Moins que ? .0 ppt ou plus grand que ? .0 ppt</p> <p>Mauvais Moins que ? .0 ppt ou plus grand que ? .0 ppt</p>

¹ Paramètres de suivi proposés à l'atelier sur le suivi et l'évaluation du PEC PNUE, du 26 au 30 septembre 2011.

Suivi des paramètres : État physique ¹	Segments côtiers continentaux	Segments côtiers insulaires
4. Température	Bon ? .0 °C à ? .0 °C Moyen Moins que ? .0°C ou plus grand que ? .0 °C Mauvais Moins que ? .0 °C ou plus grand que ? .0 °C	Bon ? .0 °C à ? .0 °C Moyen Moins que ? .0°C ou plus grand que ? .0 °C Mauvais Moins que ? .0 °C ou plus grand que ? .0 °C
5. Transmissivité (clarté de l'eau) ²	Bon plus grand que ? .0 m Moyen ? .0 m à ? .0 m Mauvais Moins que ? .0 m	Bon Plus grand que ? .0 m Moyen ? .0 m à ? .0 m Mauvais Moins que ? .0 m
6. Turbidité ³	Bon Plus grand que ? .0 m Moyen ? .0 m à ? .0 m Mauvais Moins que ? .0 m	Bon Plus grand que ? .0 m Moyen ? .0 m à ? .0 m Mauvais Moins que ? .0 m

Les valeurs rehaussées en gris doivent être déterminées.

* = valeurs seuil obtenues à partir du Rapport de l'état côtier national III des États-Unis (2008) ; <http://water.epa.gov/type/oceb/assessmonitor/nccr/index.cfm>.

** = Les mauvaises valeurs obtenues à partir de la table des décharges dans les eaux de la classe I, à l'Annexe III du protocole LBS.

Paramètre de suivi supplémentaire sur le terrain² proposé par les USA.

³ Paramètre supplémentaire de suivi sur le terrain proposé par Trinité-et-Tobago.

Paramètre de suivi : Essais sur la qualité de l'eau ⁴	Segments côtiers continentaux	Segments côtiers insulaires
1. Chlorophylle (a) ^{*5}	Bon Moins de 5.0 µg/L Moyen 5.0 µg/L à 20.0 µg/L Mauvais plus grands que 20.0 µg/L	Bon Moins de 0.5 µg/L Moyen 0.5 µg/L à 1.0 µg/L Mauvais plus grands que 1.0 µg/L
2. Graisses, huiles et lubrifiants (voir l'annexe III.C.1-2) ⁶	Bon Moins que ? .0 mg/l Moyen ? .0 m à ? .0 m Mauvais Plus grand que ? .0 mg/l	Bon Moins que ? .0 mg/l Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/L
3. Azote, ammoniacque	Bon Moins que ? .0 mg/L Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/L	Bon Moins que ? .0 mg/L Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/L
4. Azote, total (nitrate + nitrite, OU nitrate + nitrite + ammoniacque) *	Bon Moins que ? 0.1 mg/L Moyen de 0.1 à 0.5 mg/L Mauvais Plus grand que ? 0.5 mg/L	Bon Moins que 0.05 mg/Lmg/l Moyen de 0.05 à 0.1 Mauvais Plus grand que 0.1 mg/L
5. Oxygène, demande biochimique (de cinq jours) (voir Annexe III.C.1-2)	Bon Moins que ? .0 mg/L Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/L	Bon Moins que ? .0 mg/L Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/L
7. Oxygène, dissous*	Bon Plus grand que 5.0 mg/L Moyen de 5.0 à 2.0 mg/L Mauvais Moins de 2.0 mg/L	Bon Plus grand que 5.0 mg/L Moyen de 5.0 à 2.0 mg/L Mauvais Moins de 2.0 mg/L
6. Phosphore, total*	Bon Moins que 0.01 mg/L Moyen de 0.01 à 0.05 mg/L Mauvais Plus grand que 0.05 mg/L	Bon Moins que 0.005 mg/L Moyen de 0.005 à 0.01 mg/L Mauvais Plus grand que 0.01 mg/L
7. Solides en suspension, total (voir l'annexe III.C.1-2)	Bon Moins que ? .0 mg/L Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/l	Bon Moins que ? .0 mg/L Moyen ? .0 à ? .0 mg/L Mauvais Plus grand que ? .0 mg/l

Les valeurs rehaussées en gris doivent être déterminées.

* = valeurs seuil obtenues à partir du Rapport sur l'état côtier national des États-Unis III (2008) ;

<http://water.epa.gov/type/oceb/assessmonitor/nccr/index.cfm>.

** = Les mauvaises valeurs obtenues à partir de la table des décharges dans les eaux de la classe I en annexe III du protocole LBS.

⁴ Paramètres proposés à l'atelier du PEC PNUE, tenu du 26 au 30 septembre 2011, sur le suivi et l'évaluation. Essai supplémentaire sur la qualité de l'eau⁵ proposé par Trinité-et-Tobago et AMEP/CIMAB.

⁶ La spectroscopie infrarouge transformée de Fourier (FT-IR) ou les hydrocarbures de pétrole dissous et dispersés (DDPH) proposés en tant que méthodes analytiques.

Paramètre de Suivi : Essais bactériologiques ⁷	Segments côtiers continentaux	Segments côtiers insulaires
1. <i>Enterocoque</i> spp.** (voir l'annexe III.C.2)	<p>Bon Moins que ? Moyenne mensuelle de 100 ml /MPN</p> <p>Moyen ? moyenne mensuelle de 35 MPN/100 ml</p> <p>Mauvais Plus grande que la moyenne mensuelle de 35 MPN/100ml</p>	<p>Bon Moins que ? Moyenne mensuelle de 100ml/MPN</p> <p>Moyen ? moyenne mensuelle de 35 MPN/100 ml</p> <p>Mauvais Plus grande que la moyenne mensuelle de 35 MPN/100ml</p>
2. <i>Escherichia coli</i> ** (voir l'annexe III.C.2)	<p>Bon Moins que ? Moyenne mensuelle de MPN/100ml</p> <p>Moyen ? moyenne mensuelle à 126 MPN/100 ml</p> <p>Mauvais Plus grande que la moyenne mensuelle de 126 MPN/100ml</p>	<p>Bon Moins que ? Moyenne mensuelle de MPN/100ml</p> <p>Moyen ? moyenne mensuelle à 126 MPN/100 ml</p> <p>Mauvais Plus grande que la moyenne mensuelle de 126 MPN/100ml</p>

Les valeurs rehaussées en gris doivent être déterminées.

** = Les mauvaises valeurs obtenues à partir de la table des décharges dans les eaux de la classe I en annexe III du protocole LBS.

⁷ Paramètres proposés à l'atelier du PEC UNEP, tenu du 26 au 30 septembre 2011, sur le suivi et l'évaluation.

Valeurs seuils des paramètres de suivi de la qualité de l'eau dans chaque segment côtier*

Bon Moins de 10% du segment côtier est en Mauvais état et plus de 50% du segment côtier est en Bon état.

Moyen 10% à 25% du segment côtier est en Mauvais état, ou plus de 50% du segment côtier est en état Mauvais et Moyen combinés.

Mauvais Plus de 25% du segment côtier est en Mauvais état.

* = les valeurs seuil sont similaires à celles définies au Rapport III de l'état côtier national des États-Unis (2008) ; <http://water.epa.gov/type/oceb/assessmonitor/nccr/index.cfm>.

Valeurs seuil pour l'index de la qualité de l'eau, par pays, ou par région spécifique d'un pays*

Bon Moins de 10% des segments côtiers d'un pays ou d'une région spécifique de la côte d'un pays est en Mauvais état, et plus de 50% des segments côtiers d'un pays ou d'une région spécifique de la côte d'un pays sont en Bon état.

Moyen 10% à 20% des segments côtiers d'un pays ou d'une région spécifique de la côte d'un pays est en Mauvais état, ou plus de 50% des segments côtiers d'un pays ou d'une région spécifique de la côte d'un pays est en état Moyen et Mauvais combinés.

Mauvais Plus de 20% des segments côtiers d'un pays ou d'une région spécifique de la côte d'un pays est en Mauvais état.

* = les valeurs seuil sont similaires à celles définies au Rapport III de l'état côtier national des États-Unis (2008) ; <http://water.epa.gov/type/oceb/assessmonitor/nccr/index.cfm>.

Considération alternative pour la table (proposée par RAC-Cimab)

Paramètres de suivi : État physique⁸	Segments aquatiques marins et côtiers Classe I	Segments aquatiques marins et côtiers Classe II
1. Conductivité		
2. pH** (voir l'annexe III.C.1-2)		
3. Salinité		
4. Température		
5. Transmissivité (clarté de l'eau) ⁹		
6. Turbidité ¹⁰		

Paramètres de suivi : Essais de qualité de l'eau¹¹	Segments aquatiques marins et côtiers Classe I	Segments aquatiques marins et côtiers Classe II
1. Graisses, huiles et lubrifiants (voir l'annexe III.C.1-2)		
2. Azote, ammoniacal		
3. Azote, total*		
4. Oxygène, demande biochimique (cinq jours) (voir Annexe III.C.1-2)		
8. Oxygène, dissous*		
5. Phosphore, total*		
6. Solides en suspension, total (voir l'annexe III.C.1-2)		

Paramètre de suivi : Essais bactériologiques¹²	Segments aquatiques Marins et côtiers Classe I	Segments aquatiques Marins et côtiers Classe II
1. <i>Enterocoque</i> spp.** (voir l'annexe III.C.2)		
2. <i>Escherichia coli</i> ** (voir l'annexe III.C.2)		

⁸ Paramètres proposés à l'atelier du PEC PNUE, tenu du 26 au 30 septembre 2011, sur le suivi et l'évaluation.

⁹ Paramètre supplémentaire de suivi sur le terrain, proposé par la délégation de USA, à l'atelier du 26 au 30 septembre 2011.

¹⁰ Paramètre supplémentaire de suivi sur le terrain proposé par Trinité-et-Tobago.

¹¹ Paramètres proposés à l'atelier du PEC UNEP du 26 au 30 septembre 2011 sur suivi et évaluation.

¹² Paramètres proposés à l'atelier du PEC UNEP du 26 au 30 septembre 2011 sur suivi et évaluation.

Annexe 1

Termes de Référence

Groupe de travail intérimaire sur la surveillance et l'évaluation

1.0 Objet

Ces termes de référence (TR) ont pour but de fournir le contexte et la portée des travaux du Groupe de travail intérimaire sur la surveillance et l'évaluation (Groupe de travail intérimaire), mis en place pour soutenir le développement et la mise en œuvre des obligations du Protocole relatif à la pollution due à des sources terrestres (Protocole LBS) de la Convention de Cartagena. La poursuite des activités du Groupe de travail intérimaire et toute autre recommandation élaborée par le Groupe de travail intérimaire sont assujetties à l'approbation de la Ière Réunion des Parties contractantes au Protocole LBS, sur la base d'une révision et d'une évaluation, par les Parties contractantes, lors de la Ière Réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole LBS.

2.0 Contexte

La 14^{ème} Réunion intergouvernementale (IG) sur le Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes, et la 11^{ème} Réunion des Parties contractantes (CdP) à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes ont eu lieu en octobre 2010. La Décision XI de la 14^{ème} IG et 11^{ème} CdP définit que les Parties : (a) ont reconnu les efforts déployés par le Secrétariat et par le CAR CIMAB pour produire le projet de rapport final de la mise à jour du Rapport technique n ° 33 du Programme pour l'Environnement ; (b) ont reconnu les importantes contributions des gouvernements membres pour permettre l'achèvement de cette mise à jour ; et (c) ont pris note de la poursuite des efforts déployés par le Secrétariat pour renforcer sa capacité de gestion de l'information et des données et de l'hébergement proposé de mécanismes de communication et de diffusion de l'information. La décision XI comprend les deux décisions prises par la 14^{ème} IG et la 11^{ème} CdP : (a) "établir un Groupe de travail intérimaire pour poursuivre les travaux liés à la surveillance et l'évaluation, lesquels pourraient utiliser le Rapport technique n ° 33, en tant que document de référence, avec l'objectif d'améliorer les rapports des effluents et l'évaluation des conditions de qualité de l'eau, tout le long de la zone de la Convention, au titre du Protocole LBS, et (b) demander au Secrétariat d'identifier les ressources nécessaires pour convoquer à des réunions techniques régionales, dans le cadre du plan de travail 2010-2011, à l'appui du travail."

3.0 Portée des travaux

Au titre de l'article XIV (Comité consultatif scientifique et technique) du Protocole LBS,

3. *Le Comité doit faire rapport aux Parties contractantes sur l'application du présent Protocole et les conseiller en la matière. Pour ce faire, il s'acquitte des tâches suivantes:*

- (d) *conseiller les Parties contractantes en ce qui concerne:*
 - (i) *les mesures et méthodes d'évaluation des charges de pollution dans la zone d'application de la Convention, afin d'assurer la compatibilité des données au niveau régional;*
 - (ii) *l'élaboration de plans, programmes et mesures en vue de l'application du présent Protocole.*
- (e) *donner des conseils sur l'élaboration de principes directeurs, normes et critères communs en*

vue de prévenir, réduire et combattre la pollution de la zone d'application de la Convention due à des sources et activités terrestres;

- (f) *proposer des mesures prioritaires dans le domaine de la recherche scientifique et technique et de la gestion de la pollution due à des sources et activités terrestres, ou se rapportant au contrôle, aux pratiques de gestion et aux programmes de suivi, en tenant compte de la situation dans la région et de son évolution, et en s'appuyant sur toute information disponible;*

Sur la base des activités désignées au titre de l'Article XIV, le Groupe de travail intérimaire devra :

- Fournir des apports techniques et des lignes directrices qui permettront au Secrétariat de préparer un mémoire technique sur la surveillance nationale et/ou régionale et des études d'évaluation pour discussion lors de la 1ère Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole LBS. Cela prendra en compte les résultats et les recommandations : (a) des programmes récents régionaux d'évaluation et de surveillance, (b) les projets et les activités, y compris les travaux sur la mise à jour du Rapport technique 33 du PEC, (c) le projet financé par l'ASDI, le Know Why Network, (d) les Programmes d'action nationaux et (e) l'enquête et analyse au niveau régional des eaux usées et (f) toute autre information ou recommandation jugée appropriée par le Groupe de travail intérimaire ;
- Examiner et formuler des recommandations sur la surveillance et l'évaluation des effluents , et autre information qui pourrait être utilisée pour élaborer le rapport de l'état de la zone de Convention dont se réfèrent les Articles XII et XIV du Protocole LBS, y compris les exigences pour l'élaboration des rapports du Protocole LBS, depuis son entrée en vigueur ;
- Contribuer à l'ordre du jour de la première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole LBS qui sera convoquée au premier semestre de 2012 ;
- Apporter des éléments techniques ou des recommandations sur l'adéquation des mesures en cours et des méthodologies ; plans et programmes ; et critères, normes et / ou lignes directrices dans le cadre du Protocole LBS, sur les opportunités de renforcement des capacités nationales et régionales, les capacités régionales en laboratoires pour les paramètres des mesures de la qualité des eaux, et, le cas échéant, d'autres questions émergentes relatives à la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution dans la région des Caraïbes, conformément aux obligations du protocole LBS ;
- Développer l'ordre du jour et identifier les experts appropriés pour assister à l'atelier technique régional prévu pour la dernière semaine de septembre 2011, à Montego Bay, Jamaïque. Cet atelier devrait prendre en considération, entre autres, les recommandations pour améliorer le rapport sur la situation de la zone de Convention de même que les obstacles et les contraintes à la ratification et la mise en œuvre du Protocole LBS.

4.0 Composition du Comité

Le groupe de travail intérimaire est composé des représentants des gouvernements de toute Partie contractante à la Convention qui aura exprimé l'intérêt d'y participer (à ce jour, sont inclus les Bahamas, la Barbade, la Colombie, la France, Jamaïque, Mexique, Trinidad & Tobago et les Etats-Unis d'Amérique). Le centre d'activité régional de LBS (CAR) à CIMAB (Cuba), et le CAR à IMA (Trinidad-et-Tobago peuvent apporter le conseil technique aux membres du Groupe de travail intérimaire. Le

secrétariat aurait à coordonner et à gérer les activités du Groupe de travail intérimaire, et à la demande de la Présidence du Groupe de travail intérimaire, pourrait aussi, le cas échéant, prendre part aux discussions.

Les officiers du Groupe de travail intérimaire seront un Président, un secrétaire technique et un secrétaire de séance. Le Président et les officiers devront être choisis par consensus par les membres du Groupe de travail intérimaire. Ces officiers devraient servir le Groupe de travail intérimaire jusqu'à ce qu'un groupe formel de travail sera considéré et approuvé par les Parties contractantes au Protocole LBS lors de sa première réunion.

Le groupe souhaitera peut-être le cas échéant inviter des experts nationaux et / ou régionaux, à apporter une contribution spécifique et des conseils sur toute question en cours de discussion.

5.0 Fonction des officiers

La fonction de chaque officier est la suivante :

Président

Le président assume la responsabilité de la présidence de chaque réunion, sauf avis contraire décidé par le groupe et surveillera le fonctionnement de toutes les activités du groupe de travail intérimaire et du secrétariat technique. Le président déterminera l'ordre du jour des réunions, veillera à ce que les recommandations soient faites et les tâches affectées par le groupe de travail intérimaire soient terminées dans les délais prévus et coordonnera les arrangements pour les réunions en collaboration avec le secrétariat.

Secrétaire de séance

Le secrétaire de séance sera responsable de la préparation et la diffusion des avis de réunions, trois semaines avant les réunions et au plus tard deux semaines avant les réunions ; et diffusera des rappels pour chaque réunion, et préparera les minutes et les fiches d'actions pertinentes de chaque réunion dans la même semaine.

Secrétaire technique

En collaboration avec le président, le secrétaire technique sera chargé de la réception, le cas échéant de l'examen et de la distribution des documents et des rapports techniques aux membres du groupe de travail et aidera également à la préparation de rapports techniques nécessaires.

5.1 Mode des réunions

Le groupe devrait participer à des téléconférences et des discussions via courriels, facilitées par le secrétariat.

Les membres du groupe de travail intérimaire devraient participer à un atelier régional de 3-4 jours qui aura lieu à Montego Bay, en Jamaïque à la fin septembre 2011. D'autres experts nationaux et régionaux et des agences peuvent être invités à cet atelier.

5.2 Langue

Les discussions du groupe de travail seront menées en anglais, mais des efforts seront déployés par le secrétariat pour mettre des documents d'information technique importante à disposition dans les trois langues de travail anglais, espagnol et français.

5.3 Calendrier des réunions

La première téléconférence est prévue pour la semaine du 20 Juin 2011. Le but de celle-ci sera d'adopter les termes de référence définitifs, de s'entendre sur une approche du travail du groupe, notamment le calendrier des téléconférences, et de s'entendre sur les principales questions à examiner qui ont mené à l'atelier régional du groupe.

Mois	Start Time (Heure Kingston Jamaïque)	Durée estimée	Dates tentatives
Juin	9h30	1hr:45 min	21 juin 2011
Juillet	9h30	1hr:15 min	26 juillet 2011
Août	9h30	1hr:15 min	23 août 2011
Septembre	9h30	1hr:15 min	13 septembre 2011

6.0 Recommandations

Le Groupe de travail intérimaire ne peut émettre que des recommandations. Les recommandations émises par le Groupe de travail intérimaire relevant de son mandat seront validées par un quorum de la moitié des représentants des pays membres du groupe de travail plus un, les CAR n'étant pas inclus. Toutes les recommandations du Groupe de travail intérimaire doivent être référées à la première réunion du STAC du Protocole LBS, pour examen et évaluation, avant d'être renvoyées à la première réunion des Parties contractantes au Protocole LBS pour sa considération. Le Groupe de travail intérimaire devrait essayer de faire en sorte que les décisions sur les recommandations soient prises par consensus. Cependant, si ce consensus ne pouvait pas être atteint, la recommandation devra être reportée au STAC LBS, accompagnée des avis pour et contre ladite recommandation. Au cas où des décisions devaient être prises lors de réunions où le quorum ne serait pas atteint, le secrétaire de séance soumettra des avis écrits à tous les pays membres du groupe de travail pour une recommandations par consensus ou, si le consensus n'était pas atteint, inclure l'information pour et contre la recommandation proposée, laquelle pourra être envoyée par courrier électronique ou par toute autre communication écrite.

Tous les rapports du Groupe de travail intérimaire seront soumis au Secrétariat de la Convention de Cartagena, à l'attention du directeur de programme, chargé du sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP).

7.0 Durée du Groupe de travail intérimaire

Le Groupe de travail intérimaire peut mener ses activités jusqu'à la 1^{ère} réunion du STAC au Protocole LBS. A la 1^{ère} séance du STAC LBS, les parties devraient déterminer s'il ya lieu de recommander à la 1^{ère} réunion des Parties au Protocole LBS de continuer le travail du Groupe de travail intérimaire dans un groupe de travail du STAC LBS constitué de représentants des Parties contractantes, y compris la possibilité d'inviter à la participation des pays observateurs qui sont Parties à la Convention de Cartagena et les CAR. Si le Groupe de travail est approuvée, de nouveaux termes de référence devront être préparés par le STAC LBS pour approbation par les Parties contractantes au Protocole LBS.



Procès-verbal de la réunion

2^{ème} Téléconférence

Groupe de travail intérimaire de suivi et d'évaluation

Mardi 26 juillet 2011

Président: Pays - Jamaïque - Anthony McKenzie et Paulette Kolbusch (alternativement)

Les participants: *Jamaïque* - Anthony McKenzie, Paulette Kolbusch, *Bahamas* - Richard Cant, *Colombie* - Carlos Arturo Álvarez Monsalve, Martha Lilliana Gómez García, *Mexique* - María del Carmen Porras-Pérez, *USA* - Patrick Cotter, Steve Morrison, *RAC-IMA/Trinidad & Tobago* - Darryl Banjoo, *France* Bernard Moutou, *Secrétariat du PEC* - Christopher Corbin, Nadia Deen Ferguson, Sanya Wedemier, and Chrishane Williams.

Ont présenté leurs excuses: Anthony Headley (Barbade) qui n'a pas pu participer en raison d'un engagement de travail préalable. Antonio Villasol (RAC-CIMAB, Cuba) qui n'a pas pu participer en raison du jour férié à Cuba.

Rapporteur: Le Secrétariat du PEC

But:

- 1) Examiner et adopter le projet recommandé de Termes de Référence (TdR) pour le Groupe de travail intérimaire, et poursuivre les travaux liés à la surveillance et l'évaluation des conditions de qualité de l'eau dans la zone de la Convention, telles qu'elles sont décrites dans ces termes de référence.
- 2) Élaborer une feuille de route des activités, en préparation à l'atelier régional (septembre 2011)

Date de la réunion et heure: Mardi 26 juillet 2011, 09h30-11h00, heure de la Jamaïque (1h 30 min)

Point n° 1 de l'ordre du jour :	Ouverture et Bienvenue
--	------------------------

	Accueil et ouverture assurés par M. Anthony McKenzie. Un accueil particulier a été réservé à M. Bernard Moutou (France).
Point n° 2 de l'ordre du jour :	Procès-verbal de la réunion du 21 juin 2011
	Les participants ont été priés d'apporter des commentaires concernant le compte rendu de la dernière réunion. Pas de commentaires supplémentaires reçus.
Décision ou recommandation:	La décision a été prise d'adopter la minute. Cela a été confirmé par Steve Morrison (Etats-Unis) et secondé par Richard Cant (Bahamas).
Point n° 3 de l'ordre du jour :	Questions découlant de la réunion du 21 juin 2011
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants ont été priés d'apporter des commentaires supplémentaires concernant le projet modifié de TdR pour le Groupe de travail intérimaire de suivi et l'évaluation. Pas de commentaires supplémentaires reçus. • Des candidatures ont été sollicitées pour les postes de secrétaire technique et secrétaire de séance. Aucune candidature n'a été reçue. • Les participants ont été priés d'apporter des précisions concernant le poste de secrétaire technique - il a été précisé que la personne devra assurer un appui technique dans l'examen des documents élaborés / compilés par le groupe, et aider à des questions techniques à mesure qu'elles se présentent.
Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • La décision a été prise d'adopter les TdR. • La décision a été prise dans le sens que le Secrétariat d'AMEP continue à agir en tant que secrétaire de séance pour le Groupe de travail intérimaire jusqu'à ce qu'un secrétaire de séance différent soit jugé nécessaire par le Groupe de travail. • Chris Corbin a suggéré qu'au lieu d'utiliser une seule personne pour le poste de Secrétaire technique, selon le sujet spécifique en cours de discussion, une ou deux personnes du groupe pourraient agir à ce titre. Des experts techniques externes pourraient également être consultés si une expertise particulière ne se trouvait pas au sein du groupe de travail. • Patrick Cotter (Etats-Unis) a secondé l'approche proposée et a indiqué que les Etats-Unis seraient prêts à aider le président de la manière recommandée par Chris Corbin.
Point n° 4 de l'ordre du jour :	Organisation et définition des tâches prioritaires du GTI
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été reconnu que les documents relatifs aux indicateurs de qualité ont été fournis par le CAR-Cimab.

- Patrick Cotter (Etats-Unis) a indiqué que lui et ses collègues sont en train de comparer les limites LBS, avec des indicateurs énumérés dans le rapport du Réseau Know-Why et le Programme national américain d'évaluation côtière en vue de la préparation d'un rapport de situation à soumettre à l'analyse du Groupe de travail. Il a souligné l'avantage d'analyser les conditions côtières dans le cadre d'un processus d'évaluation plus complet.
- En regardant les normes existantes dans le protocole LBS - un point a été soulevé quant à savoir s'il y avait besoin d'affiner les critères.
- Les publications existantes du PNUE sur les directives de qualité de l'eau doivent être revues. Des documents ont été envoyés aux différents pays, mais à ce jour aucune décision n'a été prise dans le sens d'adopter des lignes directrices
- Il a été demandé de préciser si c'était le rôle du groupe de préparer et d'élaborer des documents.
- Chris Corbin - a précisé que le rôle du groupe n'est pas vraiment de préparer des documents, mais d'attirer l'attention et de faire des recommandations sur les documents soumis à l'examen par le STAC et / ou la CdP. Pour faciliter l'examen de ces documents, ils pourraient être mis à disposition via le site Internet du PEC.
- Une liste des documents compilés sera distribuée et le secrétariat enverra à nouveau le lien où les documents relatifs aux travaux du Groupe de travail intérimaire sont disponibles sur notre site.
- Anthony McKenzie (Jamaïque) - a exprimé qu'il pensait que les normes et les critères des indicateurs à utiliser viendraient du RT33.
- Il a été noté que nous avons besoin de regarder des indicateurs plus larges pour les bassins versants qui contribuent à la qualité de l'eau et qui les incluent aussi dans le processus d'examen.
- Il a été noté qu'il y a des agences régionales qui ont été impliqués au niveau du projet et une connaissance limitée de la capacité de suivi de la région a été identifiée. Grâce aux projets IWCAM et REPCAR, certaines ressources ont été fournies aux laboratoires pour le suivi environnemental et du soutien a également été fourni pour le renforcement du CAR de LBS.
- Financement du renforcement des capacités - Partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui avait fait un travail similaire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Paulette Kolbusch a soulevé la question de renforcer l'échange d'information et les capacités des laboratoires et des réseaux existants. • Patrick Cotter (EUA) a noté qu'il existe des matériels de formation EPA en appui à la surveillance côtière qui pourraient être fournis au groupe. Il a en outre suggéré que le Groupe de travail intérimaire pourrait se pencher sur les possibilités de formation pour développer des laboratoires de suivi et d'évaluation de la zone de la Convention. • Nadia-Deen Ferguson (Secrétariat) a indiqué qu'il y a d'autres projets régionaux (par exemple, le FEM-IWCAM, UNU-INWEH (Université des Nations Unies - Institut de l'Eau, de l'Environnement et de la Santé) qui ont produit des rapports sur les capacités de laboratoire et les besoins d'évaluation qui pourraient aussi être utilisés pour aider à orienter le groupe dans la bonne direction. Elle a ajouté que AMEP-PEC mène actuellement une enquête sur la capacité régionale des laboratoires et a invité le groupe à diffuser largement cette enquête à d'autres laboratoires dans la région. • Richard Cant (Bahamas) a reconnu que l'enquête sur l'évaluation des laboratoires a été reçue et que des informations d'appui du Projet FEM IWCAM Bahamas sur la capacité des laboratoires ont été envoyées en retour au Secrétariat. • Chris Corbin a souligné les événements qui peuvent être d'intérêt pour le groupe de travail sur la question de la prévention de la pollution. (1) Réunion intergouvernementale de 2012 du Programme d'action mondial (GPA). (2) Réunion de la Conférence préparatoire RIO + 20 pour discuter de prévention de la pollution des océans et des façons dont la gestion des océans peut assurer une visibilité accrue à Rio + 20. • Des efforts seront poursuivis pour encourager les pays à ratifier le protocole LBS
<p>Décision ou recommandations:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Darryl Banjoo (CAR-IMA de Trinité et Tobago) a suggéré que les critères de qualité de l'eau, les normes ou les directives qui seront établies pour une utilisation dans le protocole LBS soient organisés comme suit : (1) Qualité des eaux de loisirs (2) Qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique et (3) Point ou rejets d'effluents. Le rapport technique du PEC # 8 devrait être consulté, pour le travail déjà été fait d'établir ces critères pour la région des Caraïbes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Darryl Banjoo (CAR-IMA de Trinité et Tobago) a recommandé que, afin de minimiser la pollution, nous devons aussi envisager une approche de gestion intégrée des zones côtières et assurer que les industries se certifient sous la norme ISO 14001 et utilisent les meilleures pratiques de gestion. • Patrick Cotter (USA) était en faveur de la suggestion faite par Daryl Banjoo, et a ajouté que nous développons des recommandations et des lignes directrices, et qu'il serait bon d'avoir une gamme de meilleures pratiques de gestion. • Carlos Alvarez (Colombie) a suggéré qu'il devrait y avoir une définition de critères. Il a également mentionné que les limites d'émission, les écosystèmes interactifs, et des capacités de laboratoire pourrait être inclus dans les critères et lignes directrices. • Matériel de formation des APE sera fournis par les Etats-Unis. • Un courrier électronique sera envoyé aux membres du Groupe de travail intérimaire sur l'état actuel de l'enquête d'AMEP-PEC sur la capacité régionale des laboratoires.
Point n° 5 de l'ordre du jour :	Mise à jour concernant les plans pour un atelier régional (Septembre 2011)
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • La première réunion en présentiel du Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation aura lieu durant la dernière semaine de septembre. Elle aura lieu du 26 au 30 septembre 2011. Ce sera également l'occasion de présenter les résultats de l'évaluation diagnostique IWCAM des sites à haute diversité biologique dans les PEID sélectionnés, et de présenter les prix des lauréats du Concours régional de Collage de LBS. Un projet d'Ordre du jour pour l'atelier sera élaboré et mis au point lors de la prochaine téléconférence en août 2011. • L'atelier sera financé par le Secrétariat AMEP avec le soutien supplémentaire du Projet FEM IWCAM. Il ne sera pas seulement ouvert aux pays ayant ratifié le Protocole LBS, mais à tous les membres du Groupe de travail intérimaire ainsi qu'à des experts supplémentaires que le groupe recommanderait.
Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres suivants ont indiqué leur volonté d'aider à la préparation du projet d'ordre du jour pour la réunion en présentiel du Groupe de travail intérimaire en septembre: Anthony McKenzie (Jamaïque) Patrick Cotter (Etats-Unis) Paulette Kolbusch (Jamaïque)

	Darryl Banjoo (CAR-IMA Trinidad & Tobago)
Point n° 6 de l'ordre du jour :	Ordre du jour de l'atelier régional (septembre 2011)
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport technique 33 mis à jour a été adopté à la 14^{ème} IG et 11^{ème} CdP. • Le rapport TR 33 mis à jour sera produit comme un nouveau rapport technique disponible en anglais, en espagnol et en français. • Chris Corbin assurera le suivi, avec le CAR-Cimab et Antonio Villasol, concernant les types d'évaluations qui ont besoin d'être faits et ce qui serait le type le plus approprié d'évaluation régionale.
Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • Patrick Cotter (EUA) - Le groupe de travail intérimaire devrait inclure la ratification du Protocole LBS dans l'ordre du jour de la réunion de septembre. • Patrick Cotter (EUA) - Le groupe devrait se pencher sur les exigences du Protocole LBS, et avoir des discussions sur l'état de la zone de la convention ; le groupe pourrait éventuellement recommander que les futurs rapports suivent le même format que le RT33 actualisé. • Les charges de polluants devraient être un sujet de discussion pour la réunion qui aura lieu en septembre. Le CAR Cimab pourrait discuter et partager les difficultés rencontrées dans la compilation des informations pour la mise à jour du RT 33 et au sein du projet Know Why Network avec les membres du Groupe de travail intérimaire. Nous pourrions alors déterminer la façon la plus efficace de voir l'état de la zone de la convention. • Carlos Alvarez (Colombie) a recommandé que la logistique de la réunion devrait être mise au point en peu de temps, la notification à l'avance et des invitations officielles qui seront nécessaires pour que leurs délégués puissent assister à la réunion de septembre. Au moins un mois à l'avance est nécessaire pour obtenir l'autorisation et les documents requis pour y assister.
Point n° 7 de l'ordre du jour :	Toute autre question
Points soulevés:	Paulette Kolbusch (Jamaïque) a indiqué que le Bureau des normes de la Jamaïque est à la recherche de conseils sur les normes appropriées pour les détergents. NEPA doit fournir un dossier avec les documents de référence dans les 2 - 3 semaines. Toute orientation sur les normes des détergents est bienvenue par les membres du Groupe de travail intérimaire.
Point 8 de	Date et heure de la prochaine réunion

l'ordre du jour :	La prochaine réunion en téléconférence du Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation sera le 23 août 2011 à 09h30 (heure de la Jamaïque).	
	Ajournement	
	La séance est levée à 11h05.	
Points d'action		
Tâches à réaliser	Personne responsable	Date d'échéance
Diffusion de la mise à jour de l'enquête sur la capacité des laboratoires	Secrétariat du PEC	22 août 2011
Diffusion du brouillon de la minute de la réunion	Président / Secrétariat du PEC	22 août 2011
Projet de liste des participants à la réunion de septembre	Secrétariat du PEC	22 août 2011
Ordre du jour provisoire pour la réunion du Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation, du 26 au 30 septembre 2011	Secrétariat du PEC	22 août 2011



Minutes de la réunion

3ème téléconférence

Groupe de travail intérimaire de suivi et d'évaluation

MARDI 23 AOÛT 2011

Présidence: Pays Jamaïque - Paulette Kolbusch et Anthony McKenzie (alternativement)

Participants: **Jamaïque** -Anthony McKenzie, Paulette Kolbusch ; **Barbades** Anthony Headley; **La Colombie** Carlos Arturo Álvarez Monsalve, Martha Liliana Gómez García ; **RAC-Cimab, Cuba** Antonio Villasol ; **Mexique** - María del Carmen Porras-Pérez ; **Etats-Unis** - Patrick Cotter, Sherry Sykes ; **RAC-IMA/(Trinidad et Tobago)** - Darryl Banjoo ; **France** -Bernard Moutou; **Secrétariat du PEC** -Christopher Corbin, Nadia-Deen Ferguson, Sanya Wedemier, et Chrishane Williams.

Excuses: **Etats-Unis** - Steve Morrison n'a pas pu participer car il était hors du bureau, **Bahamas** - Richard Cant, n'a pas pu participer en raison d'une menace d'ouragan sur l'île.

Rapporteur: **Secrétariat** du PEC

Objet :

1. Passer en revue le projet d'ordre du jour et la liste provisoire des participants à l'atelier technique d'experts sur le suivi et l'évaluation de l'environnement, du 26 au 30 septembre 2011.
2. Poursuivre des discussions liées à la surveillance et à l'évaluation des conditions de qualité de l'eau dans la zone d'application de la Convention.

Date et Heure de la réunion: le mardi 23 août 2011, 9:30 AM - 10:55 AM, temps de la Jamaïque (1hr 25 minutes)

Point n°1 de l'ordre du jour :	Ouverture et Bienvenue
	<ul style="list-style-type: none"> • Les mots de bienvenue ont été exprimés par M. Anthony McKenzie.
Point n°2 de l'ordre du jour :	Procès-verbal de la réunion du 26 juillet 2011
	<ul style="list-style-type: none"> • Des commentaires ont été sollicités concernant le compte rendu de la dernière réunion. Pas de commentaires supplémentaires reçus.
Décision ou recommandation:	<ul style="list-style-type: none"> • La minute a été adoptée. Elle a été confirmée par Darryl Banjoo-RAC-IMA/Trinité-et-Tobago et secondé par María del Carmen

	Porras-Pérez- Mexique.
Point n°3 de l'ordre du jour :	Examen du projet d'ordre du jour pour l'atelier technique régional du 26 au 30 sep. 2011
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Christopher Corbin a souligné des points de l'ordre du jour, du 1er au 5è jour de l'atelier. • <u>1^{er} Jour</u> – Il sera concentré sur le travail effectué sur le RT 33 et le réseau Know-Why et examinera certains défis rencontrés dans la collecte et les rapports des données de surveillance. Il analysera quels pays fonctionnent en termes de programmes côtiers et marins, les domaines de faiblesse et les domaines à renforcer. • <u>2^{ème} Jour</u> - Il se focalisera sur des normes de qualité de l'eau, en examinant des normes nationales de pays pour les effluents, et des différences entre ces normes. Des projets/études de cas dans 3 petites îles seront examinés. Christopher Corbin a noté qu'un travail est en cours sur plusieurs de ces projets et qu'il serait bon d'entendre parler des résultats de ces études. Il y sera examiné également la capacité de laboratoire, et ce qui est exigé pour renforcer des programmes de surveillance aux niveaux nationaux et régionaux. Il y aura de plus petites sessions de groupe de travail sur des indicateurs. • <u>3^{ème} Jour</u> – Les conditions des rapports au protocole LBS, le modèle de rapport à LBS et le partage des meilleures pratiques de gestion seront passés en revue. • <u>4^{ème} Jour</u> – Il se concentrera sur les résultats des projets de démonstration nationaux au titre du projet IWCAM FEM et des enseignements appris de la gestion intégrée des sites à haute diversité biologique seront présentés. <p><u>5^{ème} Jour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Concours de collage LBS et jugement • Discussion générale sur le protocole LBS • Recommandations sur les points de l'ordre du jour technique qui pourraient être considérés lors du 1er STAC prévu pour le premier semestre de 2012 • Le groupe a été invité à présenter ses observations sur toutes les sessions ainsi que la possibilité d'organiser une sortie sur le terrain l'après-midi du dernier jour. <p><u>Commentaires du groupe de travail intérimaire du jour 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Antonio Villasol (CAR-Cimab) a suggéré que pour les études de cas

	<p>il serait mieux d'avoir 2 ou 3 études de cas plutôt que d'avoir tous les pays actuels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anthony Headley (Barbades) a fait la suggestion qu'il devrait y avoir les 2 ou 3 études de cas, de même qu'un bref résumé de tous les pays. Ceux-ci pourraient être mis à la disposition du groupe pour référence. • Chris Corbin a pris note des suggestions et a été d'accord pour 2 ou 3 présentations sur la surveillance et l'évaluation, ainsi que les brefs compte rendu sur la portée et le type de paramètres sous surveillance dans chaque pays. • María del Carmen Porras-Pérez (Mexique) - a suggéré une ligne directrice ou un modèle qui pourraient être employés pour guider les résumés demandés. • Christopher Corbin- a proposé qu'au moment de choisir les pays à présenter, ils devraient être représentatifs des différentes capacités dans la région, mais qu'ils devaient tous posséder des programmes de suivi bien développés et appropriés à leurs besoins ; • Patrick Cotter (Etats-Unis) - était d'accord avec la suggestion d'Antonio Villasol (CAR-Cimab) et d'Anthony Headley (Barbade). • Patrick Cotter a indiqué qu'il pourrait parler du programme national d'évaluation côtière. • Anthony Headley (Barbade) a indiqué qu'il pourrait souligner le travail sur les eaux de loisirs, la surveillance et l'évaluation côtière dans le cadre du programme d'évaluation du récif. • Carlos Arturo Álvarez Monsalve - (Colombie) indiqua qu'ils savent qu' INVEMAR a un bon programme de surveillance de la côte colombienne. • jour 1 - par rapport au résumé de 15:30 - 16:30, des résultats des projets y reliés - Il a été noté qu'UNU-INWEH travaille sur des niveaux de pesticide dans le biota, la question a été soulevée quant à la pertinence des projets notés et des commentaires ont été demandés au groupe. • Chris Corbin- observa quant aux résultats des études des divers projets, que le secrétariat fournirait des copies de tous les rapports intérimaires et/ou rapports finals dès qu'ils seraient disponibles. Ils seront rendus disponibles sur le site Internet du PEC et sur une mémoire flexible, pour être remis à tous les participants de l'atelier.
--	---

Commentaires du groupe de travail intérimaire du jour 2

- Patrick Cotter - (les Etats-Unis) a soulevé une question quant à la décharge dans les eaux de la classe 1, des limites et comment elles sont évaluées. Il a indiqué que nous devons découvrir comment ces limites sont abordées sur le terrain.
- Darryl Banjoo (CAR-IMA Trinidad) était d'accord avec Patrick Cotter. Il a proposé que le groupe devrait examiner la qualité environnementale au lieu de la qualité de l'eau dans la zone d'application de la convention. Il a indiqué que le groupe devrait analyser les plans et les conceptions d'échantillonnage, lesquels prendront en considération le lieu, le mélange et les paramètres sur la qualité de l'environnement, afin que des comparaisons plus précises puissent être faites.
- Christopher Corbin – suggéra que les suggestions de Patrick Cotter (Etats-Unis) et de Darryl Banjoo (CAR-IMA Trinidad) soient considérées pour des discussions en sessions plus petites de groupe de travail à l'atelier.

Commentaires du groupe de travail intérimaire du Jour 3

- María del Carmen Porrás-Pérez (Mexique), demanda un éclaircissement concernant la session sur le protocole LBS ; le but de la discussion, si c'était pour identifier des obligations ou pour discuter de la ratification du protocole. Elle indiqua qu'en qualité de membre technique elle n'était pas en position de discuter la ratification du protocole LBS.
- Christopher Corbin indiqua que la session examinera les questions techniques et non le statut politique lié à la ratification du protocole LBS. Les experts pourraient discuter les défis techniques et les barrières à la ratification du protocole LBS, et faire des recommandations au secrétariat sur ce qui pourrait être fait pour aider au processus de ratification au niveau national.
- Anthony Headley (Barbade) observa que la 14^{ème} IG avait discuté sur la façon de faciliter les rapports - la nécessité d'un système de gestion. Nous devons décider comment faciliter le modèle et les rapports à l'avenir.
- Patrick Cotter (Etats-Unis) observa que les conditions des rapports sont plus une question légale qu'une question technique. Nous pourrions faire un article sur ce point pour le proposer à discussion lors de la 1ère CdP LBS.

- Christopher Corbin observa - que le groupe de travail technique pourrait faire des recommandations au 1^{er} STAC LBS et 1^{ère} CdP sur des domaines des rapports relatifs à la mise en œuvre du protocole LBS, qui pourraient être conçues sous une perspective technique.
- Patrick Cotter (Etats-Unis) indiqua que l'idée de Christopher Corbin était bonne et que la rationalisation permettrait d'élaborer de meilleurs rapports pour tous les pays.

Commentaires du groupe de travail intérimaire du Jour 4

- Christopher Corbin - a fait une suggestion à Patrick Cotter sur la possibilité pour les Etats-Unis de faire une présentation sur le processus de diagnostic des sites à haute diversité biologique aux États-Unis. Christopher Corbin observa que pour certains pays le fait d'appliquer une littérature formelle au moment de faire un diagnostic de site à haute diversité biologique représentait un défi, et qu'ils avaient dû adopter une approche intégrée pour les évaluations des sites à haute diversité biologique. Nous serions intéressés de voir comment cela se passe dans d'autres pays.
- Patrick Cotter mentionna le programme des corps d'eau, diminué, et a indiqué qu'il pourrait préparer quelque chose sur ce point pour le groupe.
- Anthony Headley (Barbade) s'est enquis au sujet de l'information sur le suivi des charges de polluants et sur le maximum de charges totales quotidiennes.
- Patrick Cotter observa, basé sur l'expérience des USA, qu'il s'agissait d'une question très complexe et peut être difficile d'entreprendre pour les pays actuellement. Cependant, s'il y avait une manière d'avoir une idée d'améliorations au niveau des charges de polluants en général, cela pourrait être une première étape pour établir un programme de réduction de la pollution dans la région.
- Nadia-Deen Ferguson indiqua que la présentation de Patrick Cotter pourrait être programmée pour le Jour 4 lors des présentations de sites à haute diversité biologique.

Commentaires du Jour 5

- Cérémonie de récompense LBS- les présentations incluront la discussion sur les types de portée. La compétition vise la jeunesse dans les écoles.
- Il y aura des sessions de séance de réflexion sur la ratification du

	<p>protocole LBS. L'objectif est la compréhension technique de certains défis techniques rencontrés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Christopher Corbin suggéra que le groupe de travail examine des points de l'ordre du jour pour la 1^{ère} réunion du STAC au protocole LBS, qui aurait lieu au début de l'année 2012. • Christopher Corbin s'est enquis au sujet de l'intérêt du groupe de travail d'organiser une sortie sur le terrain le dernier jour. • Patrick Cotter, des Etats-Unis, indiqua qu'une sortie sur le terrain serait une bonne idée. • Anthony McKenzie, Président, suggéra le système des égouts à Montego Bay, et le système de stabilisation des déchets qui se décharge dans le parc marin de Montego Bay comme lieux de visite possibles. Il suggéra également certains systèmes privés d'assainissement où les eaux usées traitées des hôtels, sont utilisées pour l'irrigation. • Anthony Headley (Barbade) a fait mention du projet impliquant UTECH qui pourrait servir d'option à une sortie sur le terrain.
Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • Les commentaires et les suggestions du groupe de travail sur le projet d'ordre du jour seront incorporés. Le projet d'ordre du jour révisé sera envoyé aux membres du groupe de travail, aux participants désignés à l'atelier et aux agences invitées. NEPA (Jamaïque) aidera le secrétariat à organiser la sortie sur le terrain.
Point n°4 de l'ordre du jour :	Examen de la liste temporaire des participants et des présentateurs
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres experts seront invités par CAR-Cimab à faire des apports. Par exemple, sur le réseau Know-Why et sur le rapport technique RT 33. • Des experts ont été identifiés dans les projets IWCAM et REPCar du FEM pour participer à l'atelier. • Les membres du groupe de travail intérimaire doivent confirmer leur participation le plus tôt possible, dès réception des invitations. • Des invitations seront envoyées aux agences techniques choisies. • Patrick Cotter observa la représentation des projets du FEM dans la région sur la liste des participants et suggéra qu'il devrait y avoir également un représentant du projet CReW du FEM. • Chris Corbin conseilla que puisque le chef de projet CReW du FEM était maintenant à bord, l'UCR/CAR-PNUE, en sa qualité d'agence d'exécution du projet, pourrait répondre à toutes les questions au sujet des activités du projet, sur ce qui a lieu maintenant dans sa phase de pré-démarrage. Patrick Cotter indiqua que les Etats-Unis pourraient vouloir amener une troisième personne, dont le coût serait également couvert, et que cela serait confirmé au moment opportun.
Décision ou	<ul style="list-style-type: none"> • Le secrétariat fournira des informations sur le projet CReW FEM, si

recommandations:	nécessaire.
Point n°5 de l'ordre du jour :	Mise à jour sur les plans pour un atelier régional (Septembre 2011)
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • L'atelier régional sera tenu à l'hôtel de Ritz Carlton à Montego Bay, les arrangements concernant le logement seront faits par le secrétariat
Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • Le secrétariat du PEC visitera l'hôtel pour s'assurer de la convenance et fournira ensuite à tous les participants les détails appropriés des contacts à l'hôtel.
Point n°6 de l'ordre du jour :	Adéquation des mesures et des méthodologies courantes
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Christopher Corbin souligna les documents qui ont été fournis par Patrick Cotter. Il a fourni une liste des critères de rang utilisés aux Etats-Unis et une table de comparaison des limites et des paramètres de surveillance LBS
Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents fournis seront les documents clés pour la discussion ou les plus petites sessions. • Christopher Corbin encouragea les personnes ayant des programmes nationaux de surveillance (par exemple, le Mexique ou la Colombie) d'apporter aussi des documents pour la discussion (et de les inclure également dans leurs résumés nationaux). Ceci permettrait une évaluation plus complète des indicateurs qui pourraient être employés pour fournir des informations sur la qualité environnementale de la zone d'application de la convention.
Point n°7 de l'ordre du jour :	Questions diverses
Points soulevés et décisions :	<ul style="list-style-type: none"> • Les vestes et les cravates ne seront pas de mise pour l'atelier en septembre car il s'agira d'une réunion technique et il n'y a pas besoin de suivre les formalités intergouvernementales. • Anthony Headley - la Barbade s'est enquis au sujet de la session 11:00 - 11:30, le 2^{ème} jour de l'ordre du jour, qui indique une présentation de Barbade. • Christopher Corbin indiqua que ce serait une présentation du projet de IWCAM FEM CEHP-AML. • Le secrétariat fournirait des informations sur ce projet à M. Headley.
Point 8 de l'ordre du jour :	Date et heure de la prochaine réunion
	<ul style="list-style-type: none"> • En raison du progrès accompli pendant la téléconférence et afin de permettre la préparation de l'atelier en septembre, il a été décidé que la prochaine réunion de téléconférence devait être reportée jusqu'au mois d'octobre.

Décision ou recommandations:	<ul style="list-style-type: none"> • María del Carmen Porrás-Pérez (Mexique), suggéra que la date de la prochaine téléconférence fût décidée lors de l'atelier en septembre. • Cette recommandation a été adoptée. 	
	Ajournement	
	La réunion a été levée à 10:55 AM (fuseau horaire Jamaïque).	
Points d'action		
Tâches à réaliser	Personne responsable	Date d'échéance
Suivi concernant des arrangements de voyage	Secrétariat de PEC/participants invités	Toutes les nominations doivent être reçues au plus tard le 9 septembre. Les arrangements de voyage devront être terminés au plus tard le 16 septembre
Circulation du brouillon de la minute de la réunion	Président / Secrétariat du PEC	7 septembre 2011
Projet de liste des participants à la réunion en septembre	Secrétariat du PEC	5 septembre 2011
Ordre du jour provisoire pour la réunion du Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation, du 26 au 30 septembre 2011	Secrétariat du PEC	5 septembre 2011
Lignes directrices pour la préparation des soumissions nationales concernant des normes et des programmes de surveillance et d'évaluation	Secrétariat du PEC	9 septembre



Minutes de la réunion

Téléconférence

Groupe de travail intérimaire de suivi et d'évaluation

Mardi 29 novembre 2011

Présidence: pays Jamaïque - Paulette Kolbusch

Participants: *Jamaica* - Paulette Kolbusch, *Bahamas* -Richard Cant, John Bowleg, *Barbados*- Anthony Headley *Columbia*- Jorge Augusto Acosta Rivera, *U.S.A* -Patrick Cotter, Annie Hillary, Stephanie Adrian, *RAC-IMA* /(Trinidad & Tobago)-Darryl Banjoo, , *CEP Secretariat*- Christopher Corbin, Sanya Wedemier, and Chrishane Williams.

Excuses: Anthony McKenzie (Jamaïque) Bernard Moutou (France) Antonio Villasol (RAC-Cimab)

Steve Morrison (Etats-Unis), Maria del Carmen Porrás-Perez (Mexique).

Rapporteur: Secrétariat du PEC

But:

- 1) Analyser et adopter le rapport résumé de l'Atelier régional d'experts sur le suivi et l'évaluation de l'environnement
- 2) Discuter des prochaines étapes pour 2012

Date et Heure de la réunion : le mardi 29 novembre 2011, 9:30 AM - 11:30 AM (2 heures.)

Point n°1 de l'ordre du jour :	Ouverture et Bienvenue
	L'ouverture et les mots de bienvenue ont été exprimés par Mme. Paulette Kolbusch L'introduction a été faite de Mme. Stephanie Adrian des Etats-Unis
Point n°2 de l'ordre du jour :	Rapport résumé de la réunion de l'atelier régional d'experts en matière de suivi et d'évaluation de l'environnement
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • La Jamaïque a initié les activités, sur la base des discussions et des recommandations de l'atelier : • Les recommandations spécifiques d'intérêt national ont inclus, la substitution des moules pour la gorette blanche comme indicateur, le choix de surveiller des paramètres et des

indicateurs, ainsi que le format pour de futurs rapports de surveillance et d'évaluation. Toutes ces recommandations sont considérées pour adoption en Jamaïque.

- Chris Corbin souligna que le rapport de l'atelier a fourni des conseils sur le choix des zones prioritaires pour de futures activités de surveillance et d'évaluation et a souligné les questions principales qui pourraient être encore développées pour des discussions au sein du 1^{er} Comité consultatif scientifique et technique (STAC) et à la CdP LBS. Il a rappelé l'importance de convenir sur un nombre restreint de priorités qui permettrait de définir des objectifs réalistes.
- Patrick Cotter a rappelé au groupe qu'ils ont eu jusqu'au 12 déc. pour soumettre des commentaires sur le rapport final d'atelier. Il a observé que cet atelier était l'un des meilleurs auxquels il avait participé et qu'il était bon d'avoir maintenant une liste de paramètres proposés pour les futurs efforts de surveillance. Il a ensuite reconnu que les Etats-Unis s'était engagés à plusieurs apports, parmi lesquels de fournir des adresses de sites internet avec des ressources techniques sélectionnées. Il a plus loin proposé qu'en ce qui concerne les recommandations de l'atelier concernant le rapport de l'état de la zone de convention, le groupe de travail devrait considérer fournir également des lignes directrices pour les rapports de l'État national de l'environnement et pas simplement sur l'État des charges de polluants.
- Anthony Headley a souligné l'importance d'élaborer les deux rapports de l'état national et régional de l'environnement, la nécessité d'augmenter des mécanismes pour impliquer les communautés des Caraïbes dans des activités de réduction de la pollution, par exemple, par des activités comme celle du Concours de Collage LBS. Il a en outre recommandé que des activités comme celle du Concours de Collage devraient être répétées.
- Suite à une question de Paulette Kolbusch de savoir si les rapports de l'état de la zone d'application de la convention seraient disponibles sur le site Internet du secrétariat, Chris Corbin a confirmé que toutes les mesures seraient prises pour assurer une large diffusion.
- Patrick Cotter a suggéré la nécessité de conduire des évaluations de pays et de compiler une liste des meilleures pratiques de gestion. Ceci pourrait être rapporté dans le rapport de l'état de l'environnement. De même, les résultats des

évaluations et du suivi ayant porté sur les projets tels que IWCAM et REPCar du FEM et des activités nationales et régionales du programme d'action mondial PAM, devraient être largement diffusées et incluses dans le futur rapport de l'état de l'environnement. Il y a ensuite la nécessité d'obtenir et de rendre disponible l'information sur des sources de financement potentielles pour de nouveaux projets ; du financement serait également requis pour préparer le rapport de l'état de la zone d'application de la Convention.

- Chris Corbin a récapitulé les divers résultats des projets IWCAM et de REPCar du FEM qui seraient disponibles et qui pourraient soutenir la mise en œuvre du protocole LBS. Ceux-ci incluent des études de cas, des enseignements appris, de meilleures pratiques, le rapport de surveillance côtier et un atlas GIS. Le secrétariat a mobilisé un peu de ressources (USD 15.000-20.000) pour soutenir des activités au niveau de pays. Des efforts seront également déployés pour renforcer la collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (l'AIEA) suivant la conclusion de leur projet régional récent sur les charges de polluants.
- Des ressources de technologie de l'information au secrétariat ont été renforcées avec l'embauche d'un nouvel assistant IT et des mécanismes plus performants de diffusion du site Web et des informations sont prévus au secrétariat.
- Une discussion a eu lieu autour du statut des projets proposés de suivi à IWCAM et REPCar et sur le nouveau projet CREW du FEM. Les membres de groupe ont suggéré une gamme d'activités qui pourraient être incluses, par exemple : (1) financement pour la surveillance et l'évaluation ; (2) gestion de base de données comprenant l'assurance de la qualité et le contrôle ; (3) focalisation sur la mise en œuvre de LBS ; (4) engagement du secteur privé tel que le secteur de tourisme ; (5) lien vers les questions commerciales; et (5) présenter et répéter les meilleures pratiques de gestion telles que le système de gestion de l'information de l'eau, développé dans le cadre du projet d'IWCAM.
- Le secrétariat a réitéré l'importance de la mobilisation pour le co-financement des nouveaux projets FEM, qui exigent maintenant des niveaux entre 4:1 et 5:1 de co-financement.
- Richard Cant a souligné l'importance d'impliquer des ONG dans le futur travail de surveillance et d'évaluation.

	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été convenu que pour les zones prioritaires, le secrétariat avec l'appui du groupe de travail préparerait des documents de discussion technique d'une à deux pages pour les présenter au 1^{er} STAC LBS. • Il a été suggéré qu'il était important de présenter des résultats concrets des interventions de projet comprenant des améliorations dans la qualité de l'environnement côtier et marin et l'utilisation de technologies plus appropriées et de meilleures pratiques. • Le secrétariat informa qu'il a reçu une communication dans le sens que Grenada soumettrait ses documents pour l'adhésion au protocole LBS, à la Colombie en tant que dépositaire.
<p>Décisions et/ou recommandations:</p>	<p>Les membres du groupe de travail doivent soumettre toutes leurs observations sur le rapport pour le 12 déc. Le secrétariat travaillera avec la Présidente pour récapituler ces dernières, en vue de la discussion à la téléconférence du mois de janvier 2012.</p>
<p>Point n°3 de l'ordre du jour :</p>	<p>Prochaines étapes en 2012</p>
<p>Points soulevés:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le secrétariat détailla le chronogramme des prochaines réunions intergouvernementales et d'autres ateliers régionaux y reliés. En réponse à une question posée sur le site Internet, le secrétariat a confirmé que les améliorations étaient continues et devraient être réalisées dans les mois à venir. Ceci devrait rendre le site Internet plus conviviale et l'information plus facilement disponible. • Jorge Augusto Acosta – Colombie, afin de favoriser le partage d'informations, il est nécessaire de continuer à rendre des documents disponibles et à développer les lignes directrices méthodologiques dans trois domaines ; classification des corps d'eau ; modélisation, et surveillance et évaluation hydrodynamiques. Reconnaître qu'il y a des différences de conditions locales dans la mise en œuvre de différents aspects du protocole. Le guide méthodologique peut aider le processus. La nécessité de modélisation pour évaluer les effets des décharges peut être soutenu dans l'évaluation des aspects hydrodynamiques. Ce commentaire a été appuyé par d'autres membres de groupe. • Le groupe a analysé le pour et le contre d'inclure la bio-surveillance dans les programmes de surveillance de routine ; et même si sa valeur est reconnue, elle peut s'avérer trop chère

	<p>pour de nombreux pays. D'autres indicateurs tels que la chlorophylle ont pu être employés au début. Cependant, des efforts devraient être pris pour établir la capacité dans la région pour une plus grande bio-surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Darryl Banjoo- a souligné l'importance d'avoir une définition précise de la qualité environnementale et sur ce que signifient les critères proposés. • Le secrétariat a suggéré que certains de ces défis techniques devraient être présents à l'ordre du jour du 1er STAC LBS.
<p>Décisions et/ou recommandations:</p>	<p>Le groupe de travail intérimaire soumettra la liste des questions prioritaires qui seront récapitulées par le secrétariat pour davantage de discussion pendant la téléconférence qui aura lieu en janvier. Elle représenterait les domaines thématiques principaux qui pourraient être élaborés en documents d'information pour les soumettre à la considération du 1er STAC LBS. Les documents d'information devraient être remplis au plus tard en mars 2012 pour tenir compte de la traduction dans les langues de travail du secrétariat.</p>
<p>Point n°4 de l'ordre du jour :</p>	<p>Questions diverses</p>
<p>Points soulevés:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Anthony Headley a suggéré l'importance de refléter dans le rapport la contribution énorme des centres d'activités régionaux (CAR) et du réseau d'activité régional (RAR) au travail du programme et à la collaboration continue parmi les divers établissements régionaux. • Chris Corbin a convenu que ceci devrait se refléter dans le rapport et a saisi l'occasion d'informer le groupe que le Dr. Amoy Lum Kong a été récemment nommé en tant que nouveau directeur CAR IMA LBS à Trinité-et-Tobago. Il a mentionné en outre que le secrétariat s'est engagé à utiliser les CAR LBS en tant qu'agences de collaboration au moment de développer et de mettre en œuvre de nouveaux projets, en particulier les projets FEM. • Le groupe a également été informé que M. Sweeney, ancien chef du projet régional IWCAM FEM avait été nommé en tant que nouveau coordinateur du programme d'action mondial, Bureau de coordination, et cela pour la troisième réunion intergouvernementale de révision, qui se tiendra prochainement, à la fin du mois de janvier 2012 à Manille, Philippines, les pays auront l'occasion d'informer du travail du PAM pour les cinq années à venir.

Point n°5 de l'ordre du jour :	Date et heure de la prochaine réunion 17 janvier à 9:30 AM	
	Ajournement La séance est levée à 11h30.	
Points d'action		
tâches	Responsabilité	Date d'échéance
Soumission des domaines prioritaires	Membres de groupe de travail	12 décembre 2011
Compilation des recommandations	Secrétariat.	Janvier - février 2012



Minutes de la réunion

Téléconférence

Groupe de travail intérimaire de suivi et d'évaluation

Mercredi 18 janvier 2012

Présidence: pays Jamaïque - Paulette Kolbusch

Participants: **Jamaïque** - Paulette Kolbusch, **Bahamas** - John Bowleg, **Barbade**- Anthony Headley **Colombie** Jorge Augusto Acosta Rivera, **Etats-Unis** - Patrick Cotter, Marianne Bailey, Nathan Bland, Stephanie Adrian, **Mexique** Maria del Carmen Porras-Perez **CAR-Cimab** - Antonio Villasol, **CAR-IMA /Trinidad et Tobago**- Darryl Banjoo , **secrétariat du PEC** Christopher Corbin , Sanya Wedemier-Graham, et Chrishane Williams.

Excuses: Anthony McKenzie (Jamaïque), Bernard Moutou (France), Steve Morrison (Etats-Unis), Richard Cant (Bahamas)

Rapporteur: Secrétariat du PEC

But:

1) Discuter des questions prioritaires pour le suivi et l'évaluation de l'environnement dans la région des Caraïbes.

Date et Heure de la réunion: le mercredi 18 janvier 2012, 14h15 - 15h30 (1:15 heures.)

Point n°1 de l'ordre du jour :	Ouverture et Bienvenue
	L'ouverture et les mots de bienvenue ont été exprimés par Mme. Paulette Kolbusch
Décision ou recommandations:	
Point de l'ordre du jour	Domaines prioritaires

Points soulevés:	<p>a. Christopher Corbin a soulevé le départ de Mme. Nadia Deen Ferguson, assistante du programme AMEP.</p> <p>b. Christopher Corbin observa qu'un dossier technique du 1 STAC LBS serait préparé, basé sur les recommandations et les priorités du groupe de travail intérimaire.</p> <p>c. Christopher Corbin souleva la question de la façon dont nous pourrions encore promouvoir le protocole LBS. Une option identifiée était le recrutement d'un assistant/consultant à la communication.</p> <p>d. Patrick Cotter demanda quels pays étaient près de la ratification, car les Etats-Unis pourraient peut-être les aider dans leur processus de ratification.</p> <p>e. Christopher Corbin observa que le secrétariat avait une idée de la plupart des pays membres. Les diverses consultations et réunions avaient eu lieu et une liste prioritaire où d'autres interventions sont nécessaires pourrait être préparée.</p> <p>f. Christopher Corbin indiqua qu'un domaine que le groupe de travail pourrait analyser était celui des lignes directrices régionales appropriées et les rapports techniques.</p> <p>3) Christopher Corbin - suggéra que le groupe de travail intérimaire élabore une ligne directrice pour le rapport sur l'état de la zone d'application de la convention (SOCAR)</p> <p>4) Patrick Cotter indiqua qu'une ligne directrice pour SOCAR serait très utile.</p> <p>a. Christopher Corbin - demanda aux membres du groupe qui seraient intéressés à faire des apports pour l'élaboration de cette ligne directrice, de l'indiquer au secrétariat. Le secrétariat et la présidence d'AMEP travailleront avec ces membres du groupe de travail intérimaire intéressés, dans l'élaboration d'un cadre pour SOCAR.</p> <p>b. Paulette Kolbusch- Jamaïque a indiqué la volonté de fournir de l'aide.</p> <p>c. Patrick Cotter U.S.A. - a offert d'aider au processus du développement du cadre pour SOCAR.</p> <p>d. Christopher Corbin indiqua que celui qui est intéressé peut envoyer un courriel au Secrétariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Christopher Corbin- souligna la nécessité de mobiliser des ressources
------------------	--

pour la mise en œuvre du protocole LBS et a indiqué que ceci doit être discuté lors du premier STAC LBS. Il s'est ensuite enquis si les membres du groupe de travail intérimaire connaissaient un fonds quelconque disponible, ou pouvaient suggérer des approches stratégiques supplémentaires, afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour des projets et des activités.

e. Patrick Cotter- indiqua que les Etats-Unis avaient passé en revue le PIF pour le projet de suivi de IWCAM FEM et avaient noté la nécessité d'inclure des collègues/partenaires des pays de l'Amérique centrale et du Sud.

f. Patrick Cotter a suggéré que la Convention de Londres pouvait être utilisée comme guide sur ce que nous devrions inclure dans le cadre SOCAR, pour information, voir ce qui peut être trouvé, et demander aux gens de compiler. Des difficultés reconnues ont été rencontrées dans la révision du rapport technique # 33 (RT 33).

g. Antonio Villasol a souligné des difficultés dans les méthodologies de compilation utilisées dans le RT 33, car les méthodologies variaient dans les différents laboratoires.

h. Christopher Corbin a reconnu les défis rencontrés par CAR-Cimab et pris note de la recommandation de Patrick Cotter dans le sens d'essayer d'obtenir la rétroaction des pays sur les méthodologies qu'ils emploient, et sur la gestion des données. Il a observé que nous pouvons voir comment améliorer les méthodologies employées actuellement.

i. Maria del Carmen Porras Perez ajouta que peut-être, pendant que les pays sont en train de compiler les données pour le RT 33, il y avait un minimum d'informations qu'ils pourraient fournir. Elle suggéra qu'il existe peut-être déjà un format standard.

j. Christopher Corbin observa que nous pouvons essayer de compiler un bref résumé sur la façon dont des données sont rassemblées.

k. Paulette Kolbusch mentionna le document sur l'injection en puits profonds qui a été envoyée aux membres du groupe de travail et s'est enquis s'il y avait des expériences sur l'utilisation de puits profonds.

l. John Bowleg - Bahamas - mentionna l'utilisation de puits profonds. Il indiqua qu'il ferait bon accueil à l'information de la recherche sur l'utilisation des injecteurs de puits profonds comme méthode de traitement des eaux usées.

- m. Anthony Headley- observa que l'injection de puits profonds n'est pas populaire en Barbade.
- n. Patrick Cotter indiqua qu'il y avait une certaine injection de puits profond ayant lieu dans les cayes de la Floride et allait vérifier cette information pour les Bahamas. Le 24 janvier, les USA ont envoyé sept documents et deux références de site Web aux Bahamas sur des projets d'injection de puits profonds en Floride. Des copies ont été également fournies à d'autres membres du groupe de travail intérimaire.
- o. Christopher Corbin- observa que nous pourrions considérer l'utilisation des puits profonds comme type de traitement des eaux usées et cela sous le projet CReW du FEM, une compilation des technologies appropriées de traitement des eaux usées et les meilleures pratiques, serait élaborée. Il a ensuite souligné qu'il y avait déjà des rapports techniques de PEC avec un peu de cette information.
- p. Pour ce qui est de la capacité de laboratoire dans la région, M. Corbin a indiqué l'engagement d'UNU - INWEH d'aider à apporter des informations qui aideront le secrétariat à compléter l'inventaire régional de capacités des laboratoires.
- q. Christopher Corbin- a fourni une mise à jour sur le projet de suivi d'IWCAM FEM. Il observa que le projet IWCAM FEM doit être officiellement terminé vers la fin juin ; le nouveau projet de suivi des PEID des Caraïbes a été préparé pour être soumis au secrétariat du FEM.
- r. Maria del Carmen Porras Perez – Mexique, indiqua qu'elle voudrait une copie de l'information concernant ce nouveau projet.
- s. Christopher Corbin conseilla que le lancement et le séminaire du CReW du FEM soient tenus le 7-8 février et la première réunion de comité de coordination du projet, le 9 février. L'UCR/CAR-PNUE, par le sous-programme d'AMEP, sera le responsable du renforcement de capacité, en incluant l'amélioration des politiques et les cadres législatifs des pays qui l'ont approuvé. Il a plus loin noté qu'il y a d'autres pays qui sont intéressés au CReW et que des efforts seront déployés afin d'inclure ces pays dans les efforts de renforcement de capacité en utilisant d'autres ressources financières.
- t. Patrick Cotter indiqua qu'il souhaiterait que le secrétariat rende disponibles sur le site Internet du PEC les sources d'information qui sont disponibles par les EPA EUA et autres agences techniques. Il contactera des collègues du ministère de l'agriculture des États-Unis et compilera

également une liste de modèles. Une liste préliminaire de bassins versants, de qualités de l'eau et de modèles agricoles de source diffuses, aussi bien que des cours de formation d'EPA en ligne, a été distribuée aux membres du groupe de travail intérimaire, le 5 mars 2012.

- u. Christopher Corbin- a informé que le secrétariat a renforcé son appui interne IT, et a fait bon accueil à une telle information, laquelle pourrait être rendue disponible dans la section d'AMEP du site Internet du PEC.
- v. Patrick Cotter - a fait remarquer que lors de la réunion du groupe de travail intérimaire à Montego Bay, la délégation de Colombie avait indiqué la volonté d'aider à la traduction des modèles existants. Il a indiqué que c'était un apport important pour les Etats-Unis, et qu'ils pourraient travailler avec des collègues de France pour la traduction française, et d'Aruba pour la traduction hollandaise. M. Cotter a été en contact avec les collègues d'EPA concernant les cours de formation en ligne qui devraient être choisis pour la traduction. Il fera rapport au groupe de travail intérimaire à la prochaine téléconférence au sujet de ses résultats.
- w. Maria del Carmen Porras Perez - demanda si les modèles étaient disponibles en ligne pour faciliter la formation en ligne.
- x. Patrick Cotter - indiqua que les modèles étaient en ligne et a ensuite ajouté qu'ils ont également une formation en salle, où le personnel pourrait aider d'autres pays.
- y. Paulette Kolbusch s'est enquis au sujet de la formation fournie et du coût associé. Patrick Cotter- a informé que le pays recevant la formation devait couvrir les coûts de voyage et de logement, etc. Il a également ajouté qu'à la fin de la formation l'étudiant obtiendrait un certificat formel.
- Paulette Kolbusch a indiqué la nécessité pour la centrale de coordonner ces cours en ligne.
- Christopher Corbin- indiqua que le secrétariat examinerait comment renforcer les capacités pour la formation en ligne. Il a indiqué que cela pouvait être fait par le biais du projet CReW FEM, qui pourrait soutenir la formation en ligne à l'avenir.
- Christopher Corbin - indiqua que le secrétariat peaufinerait le rapport final de l'atelier et compléterait les recommandations prioritaires qui serviraient de document d'information pour le 1 STAC LBS.
- Maria del Carmen Porras Perez – Mexique, demanda du temps

	<p>supplémentaire pour apporter les commentaires sur les aires prioritaires. Christopher Corbin indiqua qu'il va accorder 2 semaines pour l'envoi d'autres commentaires sur les aires prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patrick Cotter- suggéra la nécessité d'une date butoir pour le cadre du rapport : • Christopher Corbin a indiqué que le secrétariat va préparer des documents de travail, d'information et de référence pour le 1 STAC LBS, et a fait remarquer que vers la fin du mois de février, il devrait y avoir quelques avances dans la préparation de documents. • Christopher Corbin a mentionné comme prioritaire l'embauche d'un consultant en matière de communication. 	
Décision ou recommandation:	Le cadre SOCAR devrait être terminé pour le 28 février, afin de faciliter sa distribution et permettre aux membres de groupe de travail de le réviser avant la prochaine téléconférence.	
Point n°4 de l'ordre du jour :	Questions diverses	
Points soulevés:	Le groupe de travail devrait discuter de tout autre domaine en vue de l'IG, pour le soumettre à la considération du mandat du groupe et quels apports fournir à l'IG.	
Point n°5 de l'ordre du jour :	Date et heure de la prochaine réunion	
	Mardi 6 mars 2012 - heure à confirmer	
	Ajournement	
	La séance a été levée à 15:30	
Points d'action		
Tâches à réaliser	Personne responsable	Date d'échéance
Élaboration du cadre pour le SOCAR	Membres du groupe de travail	28 février 2012
Distribution du cadre pour examen	Secrétariat du PEC	5 mars 2012
Soumission de compte rendu de la téléconférence et des recommandations révisées prioritaires de groupe de travail intérimaire	Secrétariat du PEC	24 février
Achèvement et circulation du rapport final de l'atelier	Secrétariat du PEC	28 février 2012

Minutes de la réunion

Téléconférence

Groupe de travail intérimaire de suivi et d'évaluation

Mardi 6 mars 2012

Présidence: pays Jamaïque - Anthony McKenzie

Participants: **Jamaïque** - Anthony McKenzie, **Bahamas** - Richard Cant, John Bowleg, **Barbade**- Anthony Headley **Colombie** Jorge Augusto Acosta Rivera, **Etats-Unis** - Patrick Cotter, Steve Morrison, Anne Hillary, **RAC-IMA** -Darryl Banjoo, **PEC** Secrétariat-Christopher Corbin, Sanya Wedemier-Graham, et Chrishane Williams.

Excuses: Paulette Kolbusch (Jamaïque), Francois Lengrand (France), Antonio Villasol (RAC-Cimab), Maria del Carmen Porras-Perez (Mexique).

Rapporteur: **Secrétariat** du PEC

Objectif : Passer en revue et discuter le projet de cadre du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention. (SOCAR)

Date et Heure de la réunion: **Mardi** 6 mars 2012, 9h30 – 11h00 (1: 30 heures)

Point n°1 de l'ordre du jour :	Ouverture et bienvenue
	L'ouverture et les mots de bienvenue ont été exprimés par M. Anthony McKenzie.
Point de l'ordre du jour	Revue et adoption des minutes
Points soulevés:	M. Anthony McKenzie - Président du groupe de travail a demandé des commentaires ou des amendements à la minute de la téléconférence du 18 janvier 2012.
Décision ou recommandation:	M. Patrick Cotter indiqua qu'il allait envoyer/email ses commentaires/amendements.
Point n°3 de l'ordre du jour :	Présentation et discussion du projet de cadre du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR)

Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Patrick Cotter a été invité à diriger le groupe du projet du cadre du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR). Il indiqua que le STAC apporterait un grand nombre de valeurs appropriées. Il a également ajouté que les paramètres énumérés sont ceux qui ont été convenus à l'Atelier régional sur le suivi et évaluation de l'environnement. Il a soulevé les commentaires reçus par email d'Antonio Villasol, et a indiqué que les paramètres et les valeurs sont ouverts à discussion et considération. • Darryl Banjoo a demandé si les paramètres incluraient ceux sur les eaux douces. Il indiqua que l'annexe 1 du projet de cadre pour le Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention se rapporte aux eaux côtières seulement, et s'est enquis si les eaux continentales étaient ou devraient être incluses. • Patrick Cotter indiqua qu'il pensait que ce serait mieux de se concentrer sur les eaux côtières/marines. • Christopher Corbin- a remercié les Etats-Unis et la Jamaïque pour leur travail en vue de commencer le processus d'élaboration du cadre pour le Rapport sur l'état de la zone d'application de la convention. Il a informé qu'il a reçu la rétroaction des programmes des mers régionales qui avaient préparé un rapport sur l'état de l'environnement marin. • Anthony Headley a suggéré de considérer des données initiales sur le stock halieutique ou des changements dans l'utilisation des terres. • Patrick Cotter indiqua que les données de stock halieutique seraient un bon lien et qu'elles pourraient être liées au progrès du projet. • Une question a été soulevée aux membres du groupe de travail au sujet du contact possible avec des navires de recherche. Les Bahamas ont indiqué qu'elles conduisaient des enquêtes sur les récifs de corail et de nombreux navires sur les mers font des études spécifiques. Les Bahamas devront faire davantage de recherches. • Patrick Cotter a souligné qu'afin d'engager la coopération scientifique dans toute la région ; nous devrions savoir s'il y a d'autres associations en Amérique Centrale. • Il a été indiqué que l'information est nécessaire non seulement sur les récifs de corail mais aussi sur le stock halieutique et la pêche.
------------------	---

- Anthony Headley indiqua que des chefs de projet CLME pourraient être contactés. On a également suggéré que Laverne Walker, maintenant un officier de programme au projet du CLME, pourrait aider à établir des synergies plus fortes.
- Christopher Corbin indiqua que le groupe pourrait chercher à inviter des présentations techniques qui pourraient aider le groupe, et nous pourrions établir un budget pour ces présentateurs et inclure de telles présentations dans l'ordre du jour du 1^{er} STAC LBS.
- Darryl Banjoo a suggéré de prendre en considération le transport des sédiments.
- Anthony Headley indiqua que de la chlorophylle devrait être ajoutée à la liste des paramètres de suivi.
- Anthony McKenzie a mentionné un atlas des Caraïbes, avec de l'information sur les espèces marines etc.
- Patrick Cotter a demandé s'il y avait quelque chose sur laquelle CATHALAC ou INVEMAR pourraient aider.

Christopher Corbin indiqua que les agences particulières telles que CATHALAC et CEHI pourraient fournir un apport et appui additionnels, en tant qu'éléments du réseau d'activité régional (RAR).

- Chris Corbin a indiqué que pour élaborer ensuite le rapport, une bonne discussion en tête à tête devrait permettre au groupe d'achever le rapport pendant le premier LBS STAC. Des rapports semblables préparés par d'autres programmes de mers régionaux pourraient être un guide utile.
- Patrick Cotter a mentionné la question de la capacité du laboratoire, et comment ce processus pourrait être financé. Il s'est enquis si cela serait possible par le biais du CREW et le nouveau prochain projet qui suivra celui de IWCAM.
- Anthony McKenzie indiqua que la Jamaïque continuera à recevoir des commentaires sur le projet de cadre du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention jusqu'à la première réunion du STAC, afin que nous puissions avoir un projet solide pour la discussion.
- Christopher Corbin a souligné la nécessité de faire traduire celui-ci et d'autres documents, et a demandé comme date limite, à la fin mars,

	pour recevoir des commentaires supplémentaires.
Décision ou recommandations:	Il a été convenu que tous les commentaires additionnels sur les documents qui vont être présentés au 1 ^{er} LBS STAC devraient être envoyés pour le 30 mars 2012, afin de permettre la traduction opportune en espagnol et en français.
Point n°4 de l'ordre du jour :	Format pour la présentation des résultats du groupe de travail aux 1ères LBS STAC/CdP/IG
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> • Le Président du groupe de travail présentera le travail du groupe de travail depuis sa création, y compris les grandes lignes du SOCAR et les recommandations du groupe/les zones prioritaires principales. • Christopher Corbin indiqua qu'il avait envoyé les zones prioritaires révisées. Il a des recommandations spécifiques pour le secrétariat et les pays. Le projet sommaire/cadre pour le SOCAR fera partie du document conforme. Le document conforme sera la base sur laquelle le 1^{er} LBS STAC fera d'autres recommandations. • Patrick Cotter, concernant le point contenu au paragraphe 1.0 des zones prioritaires révisées, qui énonce « <i>fournir des recommandations pour de futurs amendements au Protocole LBS à prendre en considération pour les futures CdP et IG de la convention de Cartagena</i> », Patrick a exprimé qu'il était préoccupé par les changements au Protocole LBS étant donné qu'il venait d'être entré en vigueur. Il a précisé que nous devons voir comment les parties contractantes au protocole peuvent travailler ensemble pour voir comment nous pouvons utiliser les annexes actuelles. • Christopher Corbin a suggéré que nous pourrions développer un texte/mots plus raisonnable. Chris indiqua plus loin que la source de rétroaction sur les critères et les normes est que de nombreuses normes locales/nationales étaient plus strictes que le Protocole LBS. Considérer la recommandation pour le renforcement du LBS, selon la capacité de gouvernement. • Patrick Cotter s'est demandé si cette option serait donnée aux parties, comme par exemple le Guyana, qui n'a pas un système adéquat d'épuration des eaux usées. Il indiqua que Suriname, Honduras, Haïti ne sont pas des parties à la Convention et au Protocole LBS. Il indiqua que nous ne voulons pas avoir des normes qui isoleront quelques pays ; les normes peuvent être trop difficiles pour certains

	<p>pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anthony Headley indiqua qu'il pourrait être dangereux pour la ratification si les normes étaient trop strictes. • Anthony Headley indiqua que le paragraphe pourrait être reformulé par « <i>la recherche d'amélioration du Protocole LBS et l'impact de la pollution sur les parties et les parties potentielles.</i> » • Patrick Cotter a été d' accord avec cette suggestion. • Anthony Headley indiqua que le document des zones prioritaires et le projet SOCAR seraient distribués aux points de liaison. • Patrick Cotter indiqua qu'ils avaient envoyé la liste de modèles. • Anthony McKenzie a accusé réception de la liste de modèles, et a demandé si ceci pourrait faire partie du rapport à STAC. • Christopher Corbin conseilla qu'effectivement la référence pourrait être fournie et distribué aux participants. Il pourrait également être signalé sur le bulletin trimestriel d'AMEP et un lien créé sur le site web du PEC. • Patrick Cotter a été d'accord sur l'idée. Il indiqua qu'il suivrait la formation en ligne pour la rendre disponible à une assistance plus large. • Chris indiqua qu'autant de documents comme il serait possible seraient traduits et serait sujet à la disponibilité des fonds.
<p>Décision ou recommandation s:</p>	<p>Le paragraphe 1.0 des zones prioritaires révisées qui ont énoncé « <i>fournir des recommandations pour de futurs amendements au Protocole LBS pour leur considération à la future CdP et l'IG de la Convention de Cartagena ;</i> » doit être reformulé.</p>
<p>Point n°5 de l'ordre du jour :</p>	<p>Information sur le processus régulier</p>
<p>Points soulevés:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Christopher Corbin a demandé la rétroaction sur le processus régulier. Il a précisé que en tant que secrétariat nous sommes invités à collaborer avec les mers régionales et l'IOC. On s'attend à ce qu'un atelier régional ait lieu dans les Caraïbes en été, pour que nous puissions assurer que le travail régional se voit reflété dans cette

	activité.
Décision ou recommandations:	Christopher Corbin a indiqué qu'il tiendrait le groupe au courant du processus.
Point n°6 de l'ordre du jour :	Futures activités du groupe de travail intérimaire
Points soulevés:	<ul style="list-style-type: none"> Christopher Corbin indiqua qu'au mois de mars il y aurait une pause aux réunions en téléconférence du groupe de travail intérimaire. Une rétroaction écrite sera exigée sur les deux domaines sur lesquels nous voulons nous focaliser. Le groupe de travail intérimaire a été établi lors de l'IG et fournira le rapport au STAC et à l'IG.
Décision ou recommandations:	Celle-ci sera la dernière téléconférence officielle convoquée du groupe de travail jusqu'au 1 ^{er} LBS STAC en juin. Le groupe continuera à fournir des apports dans les zones prioritaires, et au projet SOCAR.
Point n°7 de l'ordre du jour :	Questions diverses
	<ul style="list-style-type: none"> Anthony McKenzie a demandé une mise à jour sur le lancement du projet CReW FEM et sur le projet de suivi IWCAM FEM. Christopher Corbin a conseillé que le lancement de CReW ait lieu du 7 au 9 février 2012 ; quelques membres groupe de travail intérimaire ont pu participer. Il y a une activité significative au sein du projet CReW. Il y aura une réunion de suivi au Panama et le CEF en mai, et de CWWA- Bahamas. Il a souligné des efforts vers la ratification du Protocole LBS par la Jamaïque. En cours d'achèvement un II PIF d'IWCAM à soumettre au FEM. <p>5) Christopher Corbin a remercié le groupe de travail et a indiqué au Président qu'ils devraient être invités à donner une présentation lors de la réunion du STAC.</p>
	Heure et date de la prochaine réunion et ajournement
	La prochaine réunion aura lieu après le 1^{er} LBS STAC La séance a été levée à 11h00.

Points d'action		
Tâches à réaliser	Personne responsable	Date d'échéance
Finalisation du projet de cadre pour le Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR)	Présidence/USA/Secrétariat	30 mars
Compilation des documents du groupe de travail intérimaire pour leur présentation au 1 ^{er} LBS STAC	Secrétariat.	26 avril

Annexe 3

Outils pour la collaboration documentaire

Dans ce document, trois outils pour la collaboration documentaire sur Internet seront analysés. Il ne s'agit pas de dire par là qu'il n'y a pas d'autres outils disponibles. La raison d'avoir choisi ces systèmes c'est qu'ils sont très connus, d'utilisation conviviale et d'un coût accessible de mise en oeuvre ou de propriété.

Documents Google

Google offre les documents Google comme une alternative gratuite sur Internet à la bureautique de Microsoft. C'est le plus intéressant des trois outils analysés. Il ne comprend pas tous les atouts offerts par Microsoft Office, cependant, il a tout ce qu'il faut pour rédiger un document, une feuille de calcul ou une présentation. La collaboration est assurée en temps réel, ainsi dès qu'un utilisateur écrit, le changement est perçu presque immédiatement sur les écrans des autres utilisateurs.

Pour :

- les changements sont perçus immédiatement et n'exige pas d'actualiser l'écran ou d'en sortir.
- Les autorisations de voir et d'éditer peuvent être gérés facilement
- Ils incluent la plupart des outils nécessaires à la création d'un document
- Ils incluent un bon système de révision permettant les reculs et l'identification de l'utilisateur contribuant au document.
- Ils sont gratuits pour les utilisateurs de google ou des applications google.
- Un minimum ou pas d'installation requise

Contre :

- ils ne sont pas disponibles aux utilisateurs de courriers électroniques externes à google ou aux applications Google.
- Ils conviennent surtout aux documents au stade préliminaire et non à utiliser comme un lieu permanent de contenus à publier.
-

Wiki

Wiki est un outil d'édition de contenus sur Internet qui permet le travail de plusieurs utilisateurs sur un même point mais ne permet pas le travail en simultané. Lorsqu'un utilisateur travaille à l'édition d'un texte, les autres utilisateurs doivent attendre que les changements soient sauvegardés avant d'y avoir accès. Wikis comprend un puissant système de révision qui permet à l'utilisateur de comparer différentes révisions de contenus. Un système Wiki peut être installé sur la plupart des systèmes d'hébergement ce qui rend sa propriété à faible coût. Il existe trois Wikis disponibles sur des sites publics, cependant si un plus grand contrôle est nécessaire sur les droits de mise en forme, il faudrait plutôt considérer la solution d'hébergement.

Pour :

- un système solide de révision qui permet la comparaison

- peu de conditions d'installation sur presque n'importe quel service d'hébergement
- faible coût de propriété
- peut être installé pour permettre aux utilisateurs provenant de n'importe quel domaine de pouvoir éditer.

Contre :

- les utilisateurs doivent attendre leur tour pour pouvoir éditer le texte.

Etherpad

Etherpad est un système développé à l'origine par AppJet Inc, mais maintenant il appartient à Google. C'est un traitement de texte similaire à Google Docs qui permet la collaboration en temps réel sur les documents. Les changements portés par n'importe quel utilisateur sont immédiatement enregistrés avec code couleurs pour faciliter l'identification des contributions de l'utilisateur. Une fenêtre de messagerie peut aussi être ajoutée à l'écran d'édition permettant aux utilisateurs d'engager des conversations autour du texte. Le système a été libéré et n'importe qui peut avoir son propre système Etherpad, cependant il a des restrictions d'emploi en présence de solutions d'hébergement partagées pas chers.

Pour :

- les changements sont perçus immédiatement et il n'exige pas d'actualiser la fenêtre ou d'en sortir.
- Il comprend un bon système de révision permettant les reculs et l'identification des contributions de l'utilisateur.
- Les utilisateurs ne sont pas limités par leurs domaines des courriers électroniques.

Contre :

- Il convient mieux aux documents au stade préliminaire ou brouillon et non à utiliser comme un lieu permanent de contenus à publier.
- L'édition ne permet pas l'ajout d'images.
-